UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER N° 5

FACULTÉ DE MÉDECINE

LES ORIGINES DE L'EMBAUMEMENT

ET

L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 25 Novembre 1910

PAR

Albert PONS

Né à Rognos (Bouches-du-Rhône), le 18 octobre 1883

Pour obtenir le grade de docteur en Médecine

Examinateurs de la Thèse

MM. GRASSET, Professeur. *Président.*
FORGUE, Professeur. } *Assesseurs.*
GRYNFELTT, Agrégé. }
RICHE, Agrégé.

MONTPELLIER
IMPRIMERIE GROLLIER, ALFRED DUPUY, SUCCESSEUR
7, Boulevard du Peyrou

1910

LES ORIGINES DE L'EMBAUMEMENT

ET L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER N° 5

FACULTÉ DE MÉDECINE

LES ORIGINES DE L'EMBAUMEMENT

ET

L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 25 Novembre 1910

ACAD. LUGD. BAT. BIBL.

PAR

Albert PONS

Né à Rognos (Bouches-du-Rhône), le 18 octobre 1883

Pour obtenir le grade de docteur en Médecine

Examinateurs de la Thèse

MM. GRASSET, Professeur, *Président.*
FORGUE, Professeur. } *Assesseurs.*
GRYNFELTT, Agrégé. }
RICHE, Agrégé.

MONTPELLIER
IMPRIMERIE GROLLIER, ALFRED DUPUY, SUCCESSEUR
7, Boulevard du Peyrou

1910

PERSONNEL DE LA FACULTE

Administration

MM. MAIRET (✻) ..... DOYEN.
SARDA ..... ASSESSEUR.
IZARD ..... SECRÉTAIRE.

Professeurs

Clinique médicale	MM.	GRASSET (✻). Chargé de l'enseign[t] de pathol. et thérap. génér.
Clinique chirurgicale		TEDENAT (✻).
Thérapeutique et matière médicale		HAMELIN (✻).
Clinique médicale		CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerveuses		MAIRET (✻).
Physique médicale		IMBERT.
Botanique et histoire naturelle médicales		GRANEL.
Clinique chirurgicale		FORGUE (✻).
Clinique ophtalmologique		TRUC (✻).
Chimie médicale		VILLE.
Physiologie		HEDON.
Histologie		VIALLETON.
Pathologie interne		DUCAMP.
Anatomie		GILIS (✻).
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie		ESTOR.
Microbiologie		RODET.
Médecine légale et toxicologie		SARDA.
Clinique des maladies des enfants		BAUMEL.
Anatomie pathologique		BOSC.
Hygiène		BERTIN-SANS (H.)
Pathologie et thérapeuthique générales		RAUZIER. Chargé de l'enseign[t] la clinique médicale.
Clinique obstétricale		VALLOIS.

Professeurs-adjoints : MM. De ROUVILLE, PUECH, MOURET
Doyen honoraire : M. VIALLETON.
Professeurs honoraires : MM. E. BERTIN-SANS (✻), GRYNFELTT.
M. H. GOT, *Secrétaire honoraire*

Chargés de Cours complémentaires

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées.	MM.	VEDEL, agrégé
Clinique annexe des maladies des vieillards		VIRES, agrégé libre.
Pathologie externe		LAPEYRE, agrégé libre.
Clinique gynécologique		De ROUVILLE, prof.-adjoint
Accouchements		PUECH, prof. adjoint.
Clinique des maladies des voies urinaires		JEANBRAU, agrégé libre
Clinique d'oto-rhino-laryngologie		MOURET, prof. adj.
Médecine opératoire		SOUBEYRAN, agrégé.

Agrégés en exercice

MM. GALAVIELLE.	MM. LAGRIFFOUL.	MM. DERRIEN.
VEDEL.	LEENHARDT.	DELMAS (Paul).
POUJOL.	GAUSSEL.	MASSABUAU.
SOUBEYRAN.	RICHE.	EUZIÈRE.
GRYNFELTT Ed.	CABANNES.	LECERCLE.

Examinateurs de la thèse :

MM. GRASSET, *professeur, président.* | MM. GRYNFELTT, *agrégé.*
FORGUE, *professeur.* | RICHE, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MA GRAND'MÈRE ET DE MA MÈRE

A MON PÈRE

A MON FRÈRE

A MA BELLE-SOEUR

Sie hören nicht die folgenden Gesänge,
Die Seelen, denen ich die ersten sang;
Zerstoben ist das freundliche Gedränge,
Verklungen, ach! der erste Wiederklang.

Goethe, Faust.

A. Pons.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR GRASSET

DE LA FACULTE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

A MONSIEUR LE PROFESSEUR FOUCART

DE LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

A MES MAITRES

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DES HÔPITAUX DE MARSEILLE

A. Pons.

LES ORIGINES DE L'EMBAUMEMENT
ET L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE

L'Égypte !

Comme elle nous paraissait mystérieuse, l'Égypte, quand nous épelions son nom, sur les genoux de notre mère, dans la vieille Bible de famille.

Les Grecs appelaient l'Égypte la mère de l'humanité. Telle nue aïeule indulgente, elle accueillit leurs sages, guida les premiers pas de la civilisation occidentale, éveilla notre intelligence au chant de ses légendes.

Comme une aïeule coquette de ses cheveux blancs, l'Égypte cachait à toutes les investigations sa jeunesse, son enfance, le temps où elle aussi avait balbutié les premiers éléments des sciences et des arts.

Depuis près d'un siècle, peu à peu, page par page, s'écrivait l'histoire du peuple des Pharaons, ressuscitée par le génie français. L'autopsie des momies, leur analyse chimique contrôlaient, complétaient les données transmises par les auteurs grecs. En 1896 cependant, l'histoire restait muette sur les temps antérieurs à la IV^{e} dynastie et toute la science était impuissante à expliquer la genèse de la momification.

M. Wiedemann,... diffèrent tellement de celles qu'on est habitué à voir en Égypte, qu'on ne peut guère admettre que ces dernières, spécialement la momification, soient le résultat d'une évolution qui dérive du dépeçage et de l'incinération du mort. Des manières de penser aussi différentes ne peuvent résulter que d'origines différentes, et elles sont tellement différentes qu'on ne peut guère prétendre qu'une seule et même race, relativement civilisée, comme le peuple du type de Negadah, ait pu développer dans son sein des doctrines aussi contradictoires ». (1)

Disons tout de suite que ces vues ne furent pas adoptées par tous les savants, et citons le nom de M. Baillet, auquel nous devons beaucoup. Mais les savants qui partagent les idées de M. Wiedemann sont obligés, aujourd'hui encore, d'expliquer des coutumes différentes par des civilisations, par des races différentes, et de recourir à des invasions et à des conquêtes. Peu de questions sont aussi controversées que celle des origines de l'Égypte. Une simple énumération des races qui ont été proposées et des arguments servis en faveur des unes et des autres donnera une idée de la question.

On a fait venir les envahisseurs de l'Ibérie, de la Crète, de l'Asie Mineure, de la Chaldée, de l'Arabie, de l'Abyssinie, de la Lybie et du Congo. On a tiré des arguments des traditions et des mythes égyptiens, du type des habitants, des témoignages antiques, de la linguistique, des arts, de l'usage des métaux, des briques, des cylindres, des mesures, des coutumes funéraires et autres, de la flore, de la faune, de la conchyologie, etc., etc.

Nous nous trouvons avec plaisir sur un terrain plus scien-

---

(1) Morgan, *Ethnog.*., p. 220.

tifique avec les observations anthropométriques prises avec tant de soin par M. le docteur Fouquet, collaborateur de M. de Morgan. Mais il suffira de parcourir le compte-rendu des discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la Société d'Anthropologie (1), pour se rendre compte que toute conclusion serait encore trop hâtive. Tandis que M. Fouquet rapproche certains crânes qu'il a étudiés des types ethniques guèbre, persan, hottentot, boschiman, caffre et nubien, M. Chantre croit reconnaître entre eux un certain « air de famille » et M. Zaborowski voit dans la progression de l'indice céphalique l'évolution d'une race qui se civilise.

Cependant les savants même qui proclamaient la multiplité des races, sentaient que ces races n'étaient pas absolument étrangères les unes aux autres. M. Wiedemann, qui n'en proposait pas moins de trois ou quatre différentes, reconnaissait que « la coutume de dépecer le mort et celle de l'enterrer intact, ne se succèdent pas en s'excluant mutuellement » (2). Il conclut, que ces « peuples différents » pourraient bien ne pas s'être détruits, mais par une influence réciproque « ont concouru » à former la civilisation égyptienne. M. de Morgan aussi, comme M. Amélineau, estimait que les usages funéraires des premiers Égyptiens n'étaient pas bien fixés (3). Tout d'abord il admettait une race indigène et une race d'envahisseurs égyptiens, d'origine asiatique. Puis il finit par réduire ces derniers à « un homme venu de loin » (Mini) qui aurait apporté dans la vallée du Nil déjà prospère, la civilisation pharaonique.

On doit conclure de ces contradictions et de ces restric-

---

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, 1898, p. 597, et 1900, p. 213.
(2) *In* Morgan, *Ethnog...*, p. 210.
(3) Morgan, *Ethnog...*, p. 17.

chose de réel. L'ensemble des dynasties humaines est quelquefois divisé en trois périodes à partir de la IV^e^ dynastie, seule connue jusqu'aux récentes découvertes. C'était d'abord l'Ancien Empire (IV^e^ à XI^e^ D.), puis le Moyen Empire (XI^e^-XVII^e^ D.), enfin le Nouvel Empire (XVII^e^-XXX^e^ D.).

On donne quelquefois le nom de *période de Negadah* à l'ensemble des temps qui ont précédé l'*époque historique*. Nous réservons le nom de *période de Negadah* aux trois premières dynasties et en général à tout ce qui paraît s'y rapporter. Cette période ne se distingue de l'époque classique que par un caractère archaïque, mais elle est bien égyptienne (1).

Nous appellerons *période préhistorique* l'ensemble des faits qui appartiennent, selon toute vraisemblance, à l'époque néolithique. Quant aux coutumes qu'on n'a pu encore identifier, nous en constituerons la *période antéhistorique*. Cette division, ainsi qu'on le verra, est arbitraire et provisoire, utile seulement pour la clarté de l'exposition.

A l'époque où apparaissent les premières populations dans la vallée du Nil, la vie devait y être assez précaire. La presque totalité du Delta (2) et la bordure des chaînes lybique et arabique étaient occupées par des marais qui achèvent de se combler de nos jours. Le fleuve, libre de toute entrave, errait capricieusement d'une rive à l'autre, tantôt transformant l'une

---

(1) Rappelons que la tradition faisait de plusieurs de ces premiers rois des médecins et leur attribuait des découvertes, comme celle du contenu sanguin des veines et gazeux des artères (Cf. OEfelé, *Handbuch der Geschichte der Medizin*).

(2) En fait, le Nil débouchait dans la mer par un estuaire, aux temps les plus anciens.

d'elles en marais et tantôt l'abandonnant au désert. Seuls quelques recoins de la vallée, plus une étroite bande de terrain au pied des collines, présentaient une certaine stabilité. C'est là que les premiers occupants bâtirent leurs huttes de pisé ou de briques crues ; c'est dans ces alluvions, dépôt du fleuve aux temps géologiques, qu'ils creusèrent leurs fosses.

Cette population dût être assez nombreuse, pour que ses tombes criblent ainsi le sol sur une vaste étendue.

Les agglomérations, assez rapprochées, situées en majorité sur la rive gauche du fleuve, s'étendaient de la base du Delta à la première cataracte. Mais la population n'était nulle part aussi nombreuse que sur le territoire situé entre les villages actuels de Negadah et de Kawamil ; cette région paraît avoir été, aux temps préhistoriques, un centre très actif de l'industrie du silex. « Il semble s'être formé là, vers la fin de l'époque robenhausienne, un foyer de civilisation relativement avancée, peut-être même un groupement politique » (1). D'ailleurs, les partisans de l'apport par une race étrangère de la civilisation pharaonique, veulent que les nouveaux venus se soient fixés là où ils trouvaient une population dense et des terres cultivées (2).

Quoi qu'il en soit, ces centres paraissent avoir peu varié jusqu'à l'époque historique. C'est à Negadah, puis à Abydos, qu'apparaissent les premières tombes royales ; ce fut le siège des dynasties thinites. C'est là que, plus tard, les Égyptiens placèrent le sanctuaire révéré entre tous, le tom-

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 7.

(2) Leur victoire aurait été due à l'emploi des métaux et l'on en verrait le souvenir dans la légende d'Horus vainqueur de Set à l'aide des « forgerons ».

beau d'Osiris, auprès duquel les Pharaons tenaient à honneur d'avoir au moins un cénotaphe, et le Ro-Sta, l'entrée à la « divine région inférieure ».

Les principales nécropoles découvertes au cours des fouilles dont nous avons fait l'historique, sont celles (1) de Kawamil, El-Ragagnat, Beit-Allam, Om-el-Ga'ab, El 'Amrah, El 'Karnak, Gebel-el-Tarif, Ballas, Zawaïdah, Khattarah, Negadah, Gebelein et Silsileh. Plusieurs de ces nécropoles avaient été dévastées dès l'antiquité ; sans parler des pillards modernes, les premiers Chrétiens, les moines de Moïse en tête, ont aussi passé par là. Même les Égyptiens des premières dynasties ne se firent pas scrupule d'installer leur « demeure d'éternité » dans des tombes abandonnées déjà sans doute depuis des siècles.

Les fosses les plus anciennes ne sont autre chose qu'un simple trou rond creusé dans les alluvions. Ces tombes se pressent, serrées les unes contre les autres, le long des ondulations qui montent à l'assaut de la falaise, lybique ou arabique. Elles sont toutes les mêmes, de 1 m. 50 à 2 mètres de profondeur au plus ; elles mettent à nu leur magma de galets, sans aucun revêtement empêchant les éboulements. Le corps était simplement descendu dans la fosse avec son mobilier funéraire : objets familiers, tels que couteaux, poignards, lances, flèches et arcs, bijoux, amulettes et offrandes destinées à assurer son existence dans l'au-delà.

Ce mode de sépulture constitue le caractère dominant de la première période, dite néolithique. Mais il ne s'ensuit pas que ce mode de sépulture ait été limité exclusivement à l'âge néolithique. Ainsi que nous le verrons, l'usage s'en est

---

(1) Les localités arabes correspondantes sont énumérées en remontant le cours du Nil.

perpétué longtemps en Égypte, parallèlement à des usages plus modernes.

Toutefois, ce qui est le plus intéressant, ce n'est pas tant le mode de construction lui-même que les rites suivant lesquels le cadavre était enseveli.

Il nous faut d'abord spécifier que la tombe dite néolithique est personnelle, pour la distinguer des tombes collectives que l'on trouve à la même époque dans d'autres pays et surtout, pour l'opposer à la tombe de l'époque suivante, qui est indifférente. Cependant, on rencontre dans certaines tombes, en particulier à Silsileh, deux, trois cadavres, ou plus, ensevelis chacun suivant le rite néolithique.

En quoi consiste ce rite funéraire ? Essentiellement en l'enroulement très serré dans des enveloppes résistantes, de telle manière que le cadavre se présente à nous dans la position accroupie.

Souvent, à l'ouverture de la tombe, l'on voit encore intactes les enveloppes du cadavre, mais en général tout cela tombe en poussière au premier contact de l'air. Seuls, le dessin et la photographie en fixent le souvenir.

La disposition est généralement la suivante : Le cadavre était enveloppé d'abord d'une peau de gazelle, puis d'une natte de joncs. M. Foucart a pu établir, par le relevé de l'inventaire des fouilles dans les nécropoles préhistoriques, l'évidence d'un mode de sépulture où les corps sont en effet entourés d'étoffes de laine ou de linges. Ainsi se justifie la présence fréquente : soit sur le sol, soit adhérent aux os, de minuscules fragments de tissus.

Le corps est généralement couché sur le côté gauche, la tête le plus souvent tournée vers le sud. Mais il n'y a là rien d'absolu, la disposition du tombeau n'étant pas toujours la même.

La position est accroupie, les genoux aux dents, selon

l'expression consacrée. On l'a comparée à celle du fœtus dans le ventre de la mère, et nous aurons l'occasion de revenir sur cette question. Le type le plus fréquent est celui-ci : la colonne vertébrale est en flexion forcée ; la tête est plus ou moins fléchie. Les bras sont collés au corps, les avant-bras sont fléchis sur les bras, les mains croisées en extension devant la face qu'elles semblent protéger. Les cuisses sont en hyperflexion, superposées aux avant-bras ; les jambes sont fléchies, les pieds en extension, les talons au voisinage des ischions.

On note quelques variantes. Par exemple, dans une sépulture de Kawamil, un squelette, les coudes aux genoux, les mains croisées sous le menton, affecte une attitude méditative curieuse. D'autres fois les mains sont croisées derrière la tête.

Il faut faire une exception pour les corps enfermés dans des cistes (1). Ici, en effet, le corps n'est plus couché sur le côté, mais sur le dos, tassé et plié au maximum ; les extrémités sont tournées vers le sommet du ciste.

En résumé, on peut conclure ainsi : l'enveloppement est la règle ; la position accroupie est aussi la règle, en tant que position schématique, mais les rapports des divers membres entre eux varient un peu d'un cas à l'autre, suivant la manière dont le corps est disposé. Notre impression est, dès à présent, qu'il paraît y avoir eu moins une adaptation de la tombe au cadavre, que du cadavre à la tombe.

Cependant les coutumes, l'industrie, l'art, ne restent pas stationnaires, mais se modifient peu à peu et par transitions insensibles, sans incidences brusques à la manière d'une

---

(1) Nous parlerons des cistes plus loin, à propos de la seconde période.

révolution ou d'une invasion. Nous passons tout doucement à la période suivante. Une seule coutume va changer du tout au tout : c'est l'ensevelissement des cadavres.

Il y a parfois une réelle difficulté à dater une tombe du premier type mêlée à d'autres plus récentes. Avec la présence ou l'absence des métaux, c'est la céramique, beaucoup plus que la construction de la tombe, qui permet de la dater. « C'est surtout, dit M. de Morgan (1), avec l'aide des mobiliers funéraires que j'ai pu ranger chronologiquement les diverses sépultures de ces époques. On voit, en effet, la céramique et les divers objets se transformer peu à peu, les formes les plus abondantes devenir rares pour disparaître ensuite complètement en faisant place à de nouveaux types qui, eux-mêmes, ne durent qu'un temps et sont abandonnés à leur tour ».

Voilà un aveu très important à retenir, car M. de Morgan n'a pas cru pouvoir appliquer aux rites funéraires proprement dits, l'évolution qu'il affirmait si nettement pour l'industrie. Ainsi, depuis l'origine, depuis les temps néolithiques jusqu'au temps des pyramides, époque historique, tout se transformerait lentement et sans secousse, tout, sauf la manière de traiter le cadavre.

Nous voici arrivé à la seconde période. C'est la plus difficile à étudier. Elle a causé un cruel embarras à beaucoup de savants : en particulier pour lui trouver une place dans la chronologie. Elle a vu les derniers hommes préhistoriques ; elle a reçu à son berceau, de quelque fée semble-t-il, la brique et le métal ; elle a assisté sur son déclin, aux premiers balbutiements de la civilisation égyptienne classique. Entre la

---

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 136.

civilisation préhistorique, qui avait jeté un vif éclat, et celle des Pharaons, qui dès les dynasties thinites laisse pressentir sa splendeur future, la civilisation que nous appelons antéhistorique a été faite surtout de tâtonnements. C'est un peuple, d'où qu'il vienne, qui cherche encore sa voie, prend peu à peu conscience de lui-même. Sans doute éparpillé, affaibli par des querelles de tribu à tribu, sous le gouvernement des prêtres ou des magiciens, il attend un maître qui en fasse une grande nation. C'est à Menes que devait en revenir toute la gloire.

Il n'est pas de meilleure preuve de ces tâtonnements, de cette instabilité et de cette incertitude, que les méthodes bizarres, contradictoires, qui ont été successivement et simultanément appliquées à l'ensevelissement des morts.

Il y a une grande difficulté matérielle à l'étude de cette époque. A Negadah, à Kawamil, à El' Amrah, les nécropoles de la première et de la seconde période sont nettement séparées et distantes de quelques centaines de mètres. A Silsileh, à Toukh, au contraire, elles sont confondues en une seule et unique nécropole. De plus, il n'est pas toujours possible de distinguer, dans une semblable nécropole, les tombes des deux types à l'aide du mobilier.

Il est indiscutable que la fosse du premier type n'a pas complètement cessé d'être en usage. Mais en dehors de ce fait particulier, il y a tout un ordre de sépultures qui s'impose par ses caractères absolument propres. « Le second type de sépulture, dit M. de Morgan, dénote l'apparition, dans la vallée du Nil, d'usages nouveaux que les tombes archaïques ne permettent pas de prévoir ; les corps, au lieu d'être ensevelis entiers, ont été décharnés, soit complètement et, dans ce cas, tous les os sont placés pêle-mêle dans la fosse, soit partiellement, et dans ce cas, nous retrouvons ensemble

les os des mains et des pieds, tandis que le reste du squelette est dans le plus grand désordre (1) ».

Nous avons vu que dans les fosses du premier type, il pouvait y avoir plusieurs cadavres repliés et encore distincts grâce au mode d'ensevelissement. La fosse collective du premier type est exceptionnelle, il est même très probable que celles que l'on rencontre sont de la deuxième époque, bien que restant du type préhistorique. La tombe du second type est, au contraire, souvent collective, obéissant en cela à un mouvement général des idées dans le monde. Les ossements de ces squelettes disloqués et mêlés deviennent, dans ces conditions, d'une étude singulièrement difficile au point de vue anthropologique.

La fosse personnelle elle-même peut réserver des surprises. Voici une fosse de la nécropole de Kawamil : elle est ovale et nue, elle contient, avec une demi-douzaine de vases, trois os longs, humérus ou fémur, une omoplate, un os coxal et... une tête de bête à cornes. Un individu a perdu un ou plusieurs os, par compensation un autre en a trop.

Il y a quelque chose de plus grave. Certains os ont été volontairement décharnés : ils portent encore des entailles plus ou moins profondes. Dans d'autre cas, il faut bien admettre que le corps n'avait pu être enseveli qu'après putréfaction, pour expliquer un pareil désordre.

Ce qui est le plus remarquable, c'est que dans cette sorte de mépris avec lequel on jetait pêle-mêle les ossements dans la fosse, la tête paraît avoir été l'objet d'une attention particulière. Elle est généralement séparée du reste du corps, mais il est certain qu'elle n'était tranchée, ni sur le vivant, cela va sans dire, ni sur le cadavre revêtu des parties molles.

---

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 137.

Les vertèbres ne portent pas en effet les lésions de la décollation. On trouve d'habitude le crâne soigneusement mis à part sur une brique ou une pierre plate. C'est une nouvelle preuve du décharnement, mais nous allons voir que ces crânes apportent un autre témoignage capital.

En effet, des recherches du docteur Fouquet sur ces ossements, il résulte qu'un certain nombre de crânes renferment encore un magma de substances résineuses et aromatiques ; qu'on retrouve de même, dans certains cas, sur les os et sur les débris de téguments qui persistent encore, d'autres traces de ces substances. M. Fouquet est absolument affirmatif à ce sujet et des analyses, dont nous ne connaissons malheureusement pas le résultat, ont été faites de ces substances.

Voilà un chaos de coutumes qui semblent appartenir à vingt peuples divers. Essayons, pour le moment, d'y mettre un peu d'ordre et de les classer :

1° La fosse du second type est souvent, mais non d'une manière générale, collective. Quand elle l'est, les cadavres ne sont pas distincts, mais les ossements en sont confondus ;

2° Le cadavre n'est ni accroupi, ni enveloppé dans des peaux ou des nattes ;

3° On n'a pas enseveli le cadavre, mais le squelette dépouillé de ses chairs ;

Pour expliquer ce décharnement des os, on peut supposer :

a) Que le corps était conservé un certain temps dans la maison, en plein air, ou dans un local spécial, jusqu'à l'achèvement de la putréfaction ; les os étaient ensuite enterrés définitivement ;

b) Que le corps était réellement enseveli une première fois, puis exhumé après décomposition ; après quoi ensevelissement définitif du squelette ;

c) Que le corps était dépecé, les os grattés avant toute décomposition, puis enterrés ;

Ces divers modes de sépulture portent le nom d'enterrement secondaire ;

4° L'intégrité du squelette de l'individu ne paraît pas plus indispensable que la conservation de ses chairs ; plusieurs squelettes peuvent être confondus ; des os peuvent manquer, peuvent être échangés ;

5° Le décharnement ne se fait pas d'une manière régulière et absolue :

a) Certains os sont mélangés, certains groupes d'os gardent leurs rapports (mains, pieds) ;

b) Certains corps sont dépecés en tronçons traités à part ;

6° Le crâne subit un traitement à part ;

7° Certains corps reçoivent une préparation avec des substances résineuses et aromatiques, qui peut être rapprochée de l'embaumement. Cette préparation affecte deux formes :

a) Le corps, revêtu de ses parties molles, subit tout entier cette préparation ;

b) Le corps étant dépecé, ce sont les os qui la subissent, mais nul ne l'est plus fréquemment et plus soigneusement que le crâne. L'introduction des substances conservatrices ne pouvait se faire que par le trou occipital, découvert par la dislocation des pièces squelettiques, à l'exclusion de toute effraction.

Tout ceci, bien entendu, ne s'applique qu'à la fossse type de la seconde période. Elle n'exclut pas, dans d'autres tombes et parfois dans la même, l'existence de coutumes différentes.

Avec ces nouveaux modes de traitement a surgi aussi une nouvelle industrie : celle des cercueils. L'histoire de cette industrie n'est pas moins importante, à elle seule, que celle

des autres industries funéraires. Il y aurait un livre à faire sur le cercueil à travers les âges et les pays.

Plus que le mode de construction de la tombe, le cercueil porte fidèlement l'empreinte des idées religieuses, des coutumes funéraires d'une époque ou d'une nation, sans parler de l'art et de la technique. C'est particulièrement vrai pour l'Égypte archaïque.

Au cours de la seconde période, si l'on excepte les tombes où survit la coutume préhistorique, les enveloppes de peau et de jonc ont disparu. Des vases de terre battue leur ont succédé.

Un premier perfectionnement consista à recouvrir le cadavre d'une sorte de cruche renversée. Ces cistes ont été très répandues en Égypte pendant cette période, dont ils sont d'ailleurs caractéristiques. Au contraire, en effet, de bien d'autres coutumes, les cistes, après avoir apparu au commencement de la seconde période, ou peut-être même à la fin de la première, et joué, peut-être fort longtemps, un rôle important, ont disparu sans laisser de traces. Parmi les nécropoles qui en contiennent le plus, on peut citer celle de Kawamil.

Les formes sont très variées. En général, on peut les comparer à une ruche ou bien, que l'on nous passe l'expression, à une cloche à fromage. Certaines sont en formes de calotte hémisphérique, d'autres de cône tronqué, de cale basse, etc.

Une ouverture est ménagée au sommet et fermée à l'aide d'un couvercle dont le rebord s'emboîte avec le ciste. On l'assujétissait ensuite par une sorte de lutage.

Un second type, déjà bien différent, consiste en une cuve ovoïde, qui est déjà un véritable cercueil. Largement ouverte en haut, cette cuve est fermée par un couvercle légèrement bombé, assez curieusement ajusté par des bords renflés.

Nous trouvons enfin la véritable cuve rectangulaire, analogue au cercueil de terre usité de tous temps. Les diverses parties paraissent en avoir été maintenues au moyen de chevilles.

Les dimensions sont toujours très réduites. Forme et dimensions sont en rapport avec le mode de traitement du cadavre. Dans les cistes coniques, en forme de ruche, le squelette est entier, replié et tassé tel que nous l'avons décrit ; il est entièrement recouvert par le ciste renversé. Dans les cuves ovoïdes et rectangulaires, nous trouvons, au contraire, des squelettes dépecés selon le second type. Les os sont pêle-mêle, la tête est posée à plat, souvent sur des os ou sur une pierre ; on comprend que dans ces conditions, un squelette d'adulte tienne dans un cercueil d'enfant. Ceci explique l'exiguité des chambres et des niches dans ces tombes. Ajoutons que les vases à offrande et les objets divers sont toujours en dehors du ciste. (1)

En mars 1897, des fellahs qui cherchaient près du village de Negadah, au nord de Thèbes, du sébakh, terre nitrée dont ils sont très avides, mirent à jour des murs de l'aspect le plus singulier. M. de Morgan, aidé par M. et Mme Wiedemann, MM. Jéquier et Lampre (2) fut ainsi amené à fouiller un tell, dont les couches supérieures, formant une vraie nécropole, renfermaient des tombes de toute époque, depuis celle des Ramessides jusqu'à l'époque romaine.

Au-dessous, on tombait sur une massive construction de

---

(1) Morgan, *Ethnog...*, fig. 467-472, pp. 137 sqq. L'évolution de la tombe, de la période néolithique à la période memphite, a été exposée dans son ensemble, avec la série complète des projections documentaires, par M. Foucart dans son cours 1909-1910.

(2) Morgan, *Ethnog...*, pp. 147-202. — Amelineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, et Morgan, *Ethnog...*, p. 229 sqq.

briques crues, dont l'aspect extérieur dentelé rappelle les stèles de l'Ancien Empire et même les monuments chaldéens. Dans la masse étaient ménagées un certain nombre de chambres sans ornements. Le revêtement en briques de ces chambres était cuit sur une assez grande profondeur, et le tout était comblé par une couche épaisse de cendres, de débris de toute sorte, généralement brisés et portant les traces du feu. Des vases de granit, de porphyre, d'argile étaient vitrifiés, d'autres étaient si altérés qu'on ne peut pas toujours en faire l'étude pétrographique. Ainsi tout attestait un incendie très violent, mais heureusement, toutes les chambres n'avaient pas également souffert, et bien des objets délicats nous sont parvenus. Le mort lui-même a disparu dans l'incendie. M. de Morgan suppose qu'il était au milieu de la grande chambre centrale dans une dépression conique. Il y a trouvé en effet quelques os : phalanges de la main droite, fragment de crâne, dents et débris indéterminables.

Près de ce monument en existe un second et, au sud, se trouve la nécropole des gens du commum, enterrés selon le mode secondaire

Ce tombeau se rattachait à une assez longue série fouillée par M. Amélineau à Abydos. Nous avons vu qu'ils peuvent être attribués aux rois des premières dynasties. Mais la plupart avaient subi le même sort que celui de Negadah.

Que faut-il penser de cet incendie ? M. Amélineau croit que c'était l'œuvre des moines de la Thébaïde, dont le zèle, surtout excité contre les tombeaux, visait à détruire le culte des ancêtres (1). M. de Morgan partagea cette opinion, puis changea complètement.

---

(1) Cf. Gayet, *Coins d'Égypte ignorés*, Paris, Plon, 1905.

Ses raisons sont de deux ordres. D'abord l'existence de tombes du temps des Ramessides absolument intactes exclut l'hypothèse de la spoliation chrétienne.

En second lieu il constata, d'une part, que nombre d'objets, des jarres en particuliers, étaient intactes et en place. D'autre part, il a retrouvé dans des salles différentes des fragments de vases de pierre appartenant au même objet. Il semblerait que ces vases eussent été brisés lors de l'ensevelissement du roi, afin d'être détruits avec leur maître, et que les débris en furent jetés dans les chambres funéraires au hasard et par-dessus les offrandes (1).

Il y a des raisons sérieuses pour croire que le bris des objets appartenant au mort était encore en usage à l'époque historique. Il n'était d'ailleurs pas spécial à l'Egypte et M. de Morgan l'a retrouvé en Perse.

Ainsi donc, l'incendie aurait été allumé dans la très haute antiquité, au moment de la mort du personnage pour lequel cette construction avait été élevée (2). Quant au sort des offrandes et du mobilier, M. de Morgan reste dans le doute.

Pourquoi brûler le mort ? Rien ne semble plus contraire aux idées égyptiennes et cela surprend énormément chez des rois égyptiens, dont les proches successeurs se feront momifier.

M. Wiedemann (3) émet l'hypothèse suivante : Si le roi était brûlé, alors que ses sujets étaient simplement enterrés, c'est que le roi devait monter tout droit au ciel avec la

---

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 149.
(2) *Ibid.*, p. 150.
(3) *Ibid.*, p. 219.

flamme, vers ses aïeux les dieux. Le vulgaire, au contraire, allait cultiver les champs d'outre-tombe (1).

M. Baillet (2), si nous comprenons bien sa pensée, croirait volontiers que l'incinération en espace clos fut comme le dernier perfectionnement du décharnement.

Ce ne sont là que des hypothèses, et qui sont loin de nous satisfaire pleinement. L'ancienneté de l'incendie n'est pas contestable, on peut fort bien admettre qu'il n'eut pas lieu très longtemps après les funérailles. Mais aucun argument irréfutable ne prouve qu'il datât de ces funérailles même. Le bris des objets n'en est pas une preuve suffisante ; on peut même soutenir la thèse contraire.

Comme M. de Morgan lui-même, nous nous abstiendrons de conclure. Le fait méritait d'être signalé, l'hypothèse valait la peine de ne pas être passée sous silence, mais en attendant de nouvelles découvertes, nous ne reviendrons plus sur cette question.

Cependant, avant de clore cette partie de notre étude qui concerne les fouilles et leurs résultats, nous tenons à rendre hommage aux savants qui nous ont livré ces richesses et montrer en même temps les difficultés de la tâche. « Quand on n'a jamais travaillé que dans son cabinet, il est difficile de se rendre compte des fatigues que supporte celui qui, peinant des mois sur le terrain, doit conserver à son esprit toute sa liberté d'action au milieu d'une poussière âcre et aveuglante, sous un soleil de feu, pendant dix heures chaque jour. Je ne saurais trop insister sur ces difficultés pour

---

(1) A l'époque historique encore, ce n'est qu'à force de vertus et par une connaissance parfaite des formules magiques que l'on pouvait s'élever des enfers au paradis.

(2) Baillet, *Contribution...*, p. 11.

montrer combien la science est redevable à mes collaborateurs MM. Wiedemann, Jéquier et Lampre, des documents que je suis à même de lui fournir » (1).

*
* *

Notre travail serait incomplet, croyons-nous, si nous ne faisions ici la description de quelques squelettes. Ces notices seront à notre œuvre ce que sont ailleurs les observations. Il y avait cependant une difficulté à notre projet : le nombre considérable des squelettes, qui croît de jour en jour, principalement depuis les travaux de la mission américaine (2). Nous avons pensé pouvoir nous contenter de glaner notre butin dans l'œuvre de M. de Morgan, comme nous l'avons d'ailleurs fait pour ce qui précède. Nous regrettons seulement que le cadre de notre sujet ne nous permette pas de parler des lésions pathologiques qui sont si intéressantes (3).

Les squelettes que M. de Morgan recueillit au cours de ses deux années de fouilles, furent par lui communiqués au docteur Fouquet. Celui-ci en a publié, dans l'Appendice des deux volumes de M. de Morgan, l'analyse que nous résumons ci-après.

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 154.
(2) Mission américaine A. Haerts, 1900-1909.
(3) En particulier en ce qui concerne la syphilis.

Nécropole d'El 'Amrah (1)

Squelette n° 3. — Ce squelette, en bon état de conservation, présente des fragments de peau et de membranes brunies ; quelques cheveux adhèrent encore au crâne (2). Sur la peau, l'on trouve des fragments de matières végétales finement pulvérisées et mêlées à des substances résineuses.

Squelette n° 5. — Les os, surtout ceux du crâne, sont tachetés en brun.

Squelette n° 7. — Ce squelette porte encore des lambeaux de peau et des cheveux. On observe des traces de substances aromatiques et bitumineuses en poudre fine. Le crâne contient un magma de poudres conservatrices.

Sur la face, bien conservée, on peut constater que les orbites et l'os ethmoïde sont intacts.

Squelette n° 8. — Il y a encore des restes de peau et des poils.

Squelette n° 9. — Les os sont teintés en jaune-roux. On

---

(1) Près d'Abydos. (Morgan, *L'âge de pierre...*). — A Abydos même voici ce qu'ont donné les fouilles de la mission anglaise en 1909-10: « This cemetery contains burials of a well-known type. The body is simply placed in a shallow trench with the arms and legs bent up ; occasionaly it is wrapped in a skin or a reed-mat. In a few cases the body was cut into two or more pieces before being buried. » (Catalogue of an Exhibition of Antiquities... found at Abydos and at Sidmant, etc., 1910).

(2) On a trouvé partout des cheveux en abondance : les uns sont frisés, les autres lisses ; ils sont blancs, noirs, châtains et même blonds.

trouve à leur surface des dépôts bitumineux mêlés à des débris végétaux.

Squelette n° 10. — Le crâne renferme un amas de matière brune, à cassure brillante, ayant les caractères des substances bitumineuse employées plus tard à l'embaumement. Cette matière est mélangée avec des poudres absorbantes. Sur les os persistent des traces de péricrâne et de peau.

Squelette n° 11. — Taches brunes sur les os, qui ne paraissent pas avoir été embaumés. Par contre, dans le crâne, on a trouvé des substances bitumineuses et aromatiques. Les orbites et l'os ethmoïde ne portent pas trace de violence.

Nécropole de Beit-Allam

Près de Girgeh. Cette nécropole était déjà dévastée en partie. « Elle renfermait, dit M. de Morgan, des sépultures indigènes parfaitement caractérisées par le mode d'ensevelissement et par les objets qu'elles contiennent » (1). Malgré cette ancienneté, le terrain sablonneux dans lequel les corps étaient ensevelis leur a assuré une remarquable conservation. D'autre part, le nombre de crânes recueillis (25) fait de cette necropole une des plus importantes.

Ces crânes présentent plusieurs points intéressants. D'abord, dans une proportion de 50 pour 100, on constate à leur surface une coloration marron foncé. Cette coloration n'est pas

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 32. M. de Morgan désigne par indigènes les populations que nous appelons néolithiques.

rare et nous l'avons déjà relevée à El 'Amrah. Mais l'origine et la nature en sont assez difficiles à déterminer. Nous croyons, avec M. Fouquet, qu'on peut éliminer l'hypothèse de l'infiltration d'un oxyde minéral colorant provenant du sol : la proportion des os coloré serait beaucoup plus forte. Peut-être eut-il fallu étudier la question sur place. Notons, d'ailleurs, que les cristaux font presque défaut sur les os de cette nécropole, alors qu'ils étaient très fréquents sur ceux d'El 'Amrah et sur ceux des nécropoles suivantes.

Deux hypothèses restent en présence. Ou bien la coloration est due à la décomposition des parties molles, ou bien à l'imprégnation des matières bitumineuses et aromatiques. Il est difficile de se prononcer ; il est probable que les deux causes ont agi à la fois.

Le contenu des crânes n'est pas moins intéressants. Ils sont remplis de sable fin et de petites pierres. On pourrait se demander comment celles-ci ont pénétré dans la boîte crânienne intacte. Les crânes étaient renversés, le trou occipital en haut, et l'eau a pu y entraîner ainsi ces pierres. En désagrégeant cette gangue, M. Fouquet a isolé une matière sèche, très friable, presque pulvérulente, couleur de vieux bois et sans cassure vitreuse. Cette matière était surtout accumulée dans la partie déclive, c'est-à-dire, d'après ce que nous venons de dire, au vertex ; elle était assez abondante. Il s'agit très probablement de matière cérébrale, mais, dans la majorité des cas, elle ne semble pas avoir été mêlée à du bitume. Pour d'autres crânes, la présence du bitume est indiscutable.

Nécropole de Negadah Sud

Au nord de Thèbes. Cette nécropole, qui comprenait un cimetière préhistorique, un cimetière antéhistorique et deux sépultures royales, se divise en fait en deux nécropoles. Celle du Sud, dont nous nous occuperons d'abord, « était presque entièrement spoliée et de nos fouilles il ne provient qu'un squelette très bizarre et quelques crânes ; les plus nombreux, tout blanchis par le soleil, ont été trouvés par terre à côté des tombes vidées par des fouilleurs illicites, il y a peu de temps. Il n'y a aucun doute à avoir sur leur provenance et sur l'âge de la nécropole » (1).

Six de ces crânes portent des traces extérieures de matières colorantes et même de bitume. Quant à l'homme au « squelette très bizarre » (2) dont parle M. Jéquier, il y a des dépôts de bitume sur différents os (humérus, sternum, radius, cubitus) et surtout à la partie postérieure de la cage thoracique, sur les côtés, au voisinage de la colonne vertébrale. C'est une substance résineuse, à cassure brillante, vitreuse, qui brûle facilement en émettant une odeur caractéristique.

Nécropole de Kawamil

Comme ceux de Beit-Allam, les crânes de Kawamil étaient pleins de sable, mais ils en diffèraient par la très grande abondance des cristaux qui infiltraient les os, les rendant

(1) Lettre de M. Jequier, Keneh, 14 mars 1897.

(2) Ce squelette mérite bien son qualificatif. Il présente des lésions très nombreuses et variées d'ostéite, siégeant surtout au voisinage de l'extrémité des os longs, avec tendance à la suppuration.

friables et cassants. Aussi la conservation en était-elle beaucoup moins satisfaisante.

On trouve dans la cavité crânienne des fragments entiers de cerveaux, enduits de matières résineuses.

Ce qui frappe particulièrement à Kawamil, c'est que presque tous les os sont brisés comme par écrasement. La cassure est assurément très ancienne, car elle est infiltrée par des cristaux volumineux.

Nécropole de Negadah nord

Les crânes ont subi deux sorts différents, qui en font un sujet d'étude particulièrement intéressant ; ils sont malheureusement en petit nombre : 6.

Trois crânes, conservés dans le sable, ont dû à cette circonstance de garder des traces des substances conservatrices qui les recouvraient extérieurement.

Les trois autres étaient plongés dans un limon dont ils étaient eux-mêmes remplis.

L'eau a sans doute entraîné les matières placées à la surface des os. A l'intérieur, au contraire, le limon en se solidifiant a formé une gangue dans laquelle la matière cérébrale mélangée au bitume s'est admirablement conservée.

Nécropole de Gebel Silsileh

Les résultats sont à peu près ceux de Kawamil ; toutefois les os ne contenaient pas de cristaux. Deux crânes de femme renfermaient des fragments de matière cérébrale recouverte de bitume.

« L'extérieur des crânes et leur contenu se rapprochent

beaucoup plus de ce que l'on observe dans les momies égyptiennes. L'aspect des os, celui du bitume, l'odeur encore très nette de celui-ci, mêlée à l'odeur d'aromates, permet de distinguer ces crânes de tous ceux des séries précédentes. Le n° 2, dont la base du crâne était brisée quand l'envoi m'est parvenu, permettait de voir le dépôt bitumineux, encore adhérent dans la région frontale gauche et en plusieurs points du receptaculum cerebelli ».

Le n° 3 de Gebel Silsileh présente, au point de vue de l'embaumement, tous les caractères du n° 2, mais comme le crâne est complet, on peut s'assurer, une fois de plus, de l'intégrénité des fosses nasales (1).

M. Fouquet concluait ainsi dans son premier travail : « Je ne puis m'empêcher d'attribuer une grande importance à de faibles traces d'un embaumement rudimentaire mais réel pour beaucoup de sujets. Cet essai de conservation a pu exister pour tous, puisque la présence du sel semble, en général, être en raison inverse de la quantité de traces de conservation par les aromates ; on peut dire que dans ce cas l'eau salée a entraîné le bitume et les poudres. Ce n'est qu'une simple hypothèse, mais elle est plausible. Malgré toutes mes recherches, même à la loupe, je n'ai pu trouver l'impression d'un seul fragment de bandelette, et au contraire, les matières aromatiques semblent être du plus grand prix : il ne s'agit donc pas d'un enterrement de pauvres mais d'un procédé qui n'avait pas encore atteint toute sa perfection. Ma conviction est absolue sur ce point. » (2)

Ajoutons que les découvertes ultérieures n'ont fait que confirmer pleinement les affirmations du Docteur Fouquet.

---

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 349.
(2) Morgan, *L'âge de pierre...*, appendice.

Ces essais de conservation nous apparaissent maintenant comme ayant été d'un emploi très répandu. Ils se rencontrent aussi bien sur des squelettes appartenant au premier type que sur ceux du second.

Retenons l'hypothèse d'après laquelle la plus ou moins grande abondance, ou même l'absence de matières conservatrices, dépendrait principalement de causes étrangères au mode d'ensevelissement. Nous avons vu ce fait vérifié d'une manière éclatante par les crânes de Negadah Nord en particulier. Il n'est pas d'exemple plus frappant de l'action des agents atmosphériques et telluriques que ces deux catégories bien tranchées de crânes dont les uns, conservés dans le sable sec et chaud, ont gardé l'embaumement extérieur, tandis que la masse interne se desséchait et se pulvérisait, et les autres, lavés à l'extérieur, mais comme enrobés dans le limon, ont conservé le cerveau embaumé (1).

*
* *

Il n'est pas nécessaire d'être un modeste professeur de septième en qui sommeille le génie d'un Mariette, pour s'intéresser aux momies. Tout le monde sait plus ou moins comment elles étaient préparées. S'il est vrai qu'il est nécessaire de connaître la momification pour étudier avec fruit les

---

(1) M. Elliot Smith a dû à cet état de conservation de certains cerveaux, de pouvoir constater que chez beaucoup l'insula était à découvert, anomalie qui, dit-il, existe encore chez les fellahs. (G. Elliot Smith, On the natural preservation of the brain in the ancient Egyptians, in The *Journal of Anatomy and Physio.*, v. 36; 1902, p. 375.

coutumes funéraires prédynastiques, nous ne croyons cependant pas indispensable d'entrer dans une description forcément hâtive des divers procédés usités. Nous essayerons seulement d'esquisser l'évolution de la momification, en montrant comment elle se rattache au décharnement de l'époque antéhistorique. En second lieu, nous ferons un exposé élémentaire des dogmes qui y ont présidé.

Il est certain tout d'abord, que les coutumes de l'époque prédynastique disparaissent seulement peu à peu pendant les cinq premières dynasties. « La coutume de dépecer le mort et celle de l'enterrer intact, ne se succèdent pas en s'excluant mutuellement. Dans les tombeaux du type de Negadah et dans ceux de l'Ancien Empire on peut constater un usage transitoire cherchant à combiner les deux genres de sépulture. On cherchait parfois à laisser tomber le cadavre en morceaux et l'on cherchait après cela à en rassembler les fragments pour reconstituer le squelette aussi complet que possible » (1). En découvrant à Giseh des corps dépecés, on crut il y a quelques années, avoir trouvé les restes d'ouvriers victimes d'accidents du travail pendant la construction des pyramides. Il est intéressant de constater qu'à cette époque, tandis que les rois étaient ensevelis dans les pyramides et les riches dans les mastabas », les gens du vulgaire étaient enterrés dans le sable à un mètre de profondeur, le plus souvent nus et sans cercueil. D'autres étaient ensevelis dans de petites chambres rectangulaires grossièrement bâties en briques jaunes, le tout surmonté d'un plafond en voûte, d'ordinaire ogivale. Aucun ornement, aucun objet précieux ne les accompagnait au tombeau ; seulement des vases en poterie étaient placés à côté du cadavre et renfermaient les provi-

(1) Morgan, *Ethnog...*, p. 210.

sions qu'on lui assignait pour l'autre vie (1) ». On peut même dire qu'aujourd'hui le fellah, vivant ou mort, n'est guère mieux logé que son ancêtre (2).

Nous avons vu que dans les tombes antéhistoriques il y a des squelettes dont certaines parties, le crâne surtout et souvent les extrémités, étaient intactes et même embaumées. Ce n'étaient probablement que de timides essais, mais dans les premières tombes historiques, on peut constater que tout le corps a été divisé en quartiers, dont chacun était ensuite embaumé et enveloppé à part. Cet embaumement primitif consistait, d'après ce que nous apprennent les squelettes et les textes, en lavages à l'eau, puis en bains dans le natron et autres substances salines, enfin dans l'enrobement dans des substances résineuses. Si nous en croyons les textes de l'époque classique, il semble que les ablutions, l'encensement, les bains, eussent joué un grand rôle à l'origine, tandis que certaines de ces pratiques au moins n'avaient plus à cette époque qu'une valeur rituelle (3).

Cependant, la nécessité d'assurer au cadavre une intégrité parfaite s'imposait de plus en plus aux Égyptiens. C'est pourquoi l'on commença par reconstituer le corps déjà découpé. De là à laisser le cadavre intact, il n'y a qu'un

---

(1) Mariette, *Sur les Tombes de l'Ancien-Empire*, pp. 2, 3.

(2) Cf. la description d'un cimetière copte, in Maspero, *Ruines et Paysages d'Egypte*, pp. 21, 22.

(3) Cf. Baillet, *Contribution...*, pp. 17 sqq. Ces opérations ont pour but, en principe, de débarrasser le cadavre des souillures qui favorisent la putréfaction, de le purifier physiquement. Plus tard, devenus physiquement inutiles, ces rites visent de plus en plus la pureté morale. — Au sujet des corps embaumés par morceaux, nous renvoyons aux magnifiques radiographies de M. Petrie, prises sur des membres ainsi préparés et encore enveloppés dans les étoffes. (Petrie, *Deshaheh*, pl. 37.

progrès technique à accomplir et la momification classique est chose faite.

On ignore ce que devenaient les viscères lors du décharnement. On sait que lorsque le corps fut momifié en entier, ils étaient généralement retirés et conservés dans le bitume, dans les vases canopiques. Tandis qu'à l'époque antéhistorique on pouvait pénétrer dans le crâne par le trou occipital, cela devint impossible avec la momification. On passa alors quelquefois par l'orbite, le plus souvent par le nez à travers l'ethmoïde.

La première dépouille royale que nous possédions est celle de Menkara, le constructeur de la petite pyramide de Gizeh. Ce n'est plus qu'un squelette, qui avait d'ailleurs été violé et saccagé, mais les bandelettes et les chiffons qui furent recueillis auprès de lui, attestent qu'il fut embaumé. La Société royale de Chirurgie de Londres garde dans ses vitrines une momie, dans un état parfait de conservation, trouvée dans un tombeau au nom de Ma Nofir, ce qui a permis d'identifier le corps. Si l'attribution du professeur Petrie est exacte, qui fait dater cette tombe de la IV^e^ dynastie, nous avons là le plus ancien exemplaire connu au monde d'une momification complète. Quoi qu'il en soit, c'est sous la VI^e^ dynastie, que nous trouvons la belle momie de Mirinri Mitimsaouf I^er^. La tête est bien conservée, sauf la partie antérieure du maxillaire inférieur qui est tombée. C'est la tête d'un adolescent qui porte encore la longue tresse de cheveux (1). On peut donc fixer à la VI^e^ dynastie le moment où la momification est arrivée à son plein développement. A

(1) Ce roi était parent de ce Teti et de ces Pepi dont les monuments nous ont légué les textes dits des pyramides. Cf. Maspero, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, p. 397 et n° 106.

partir de ce moment, d'ailleurs, elle ne changera pas notablement jusqu'à la fin, mais se perfectionnera de plus en plus dans les détails secondaires.

La momification, aussi bien que toutes les coutumes funéraires prédynastiques ou dynastiques, n'a de raison d'être que par la conception que se faisaient les Egyptiens de l'immortolité de l'âme. Ces dogmes se lisent surtout dans les ouvrages philosophiques comme le *Livre des Morts*, où dans les Rituels funéraires gravés sur les murs des tombeaux.

Il est intéressant de savoir ce qu'est le *Livre des Morts* (1) auquel nous ferons tant d'emprunts. Les plus anciens fragments remontent à la XI[e] D., mais la rédaction de certains chapitres est certainement antérieure. Nous citerons seulement les chapitres LXIV et CXXX, qui auraient été non composés mais retrouvés sous Menkara (IV[e] D.) et Hesepti (I[re] D.) : le fait est sujet à caution (2). Mais il est certain que plus des deux tiers des rédactions protothébaines que nous possédons depuis quelques années, remontent à la plus ancienne période de la civilisation égyptienne : soit, par conséquent, à la période néolithique. A côté de chapitres frappés au coin de la plus pure métaphisique thébaine, nous trouvons des allusions évidentes à des pratiques funéraires absolument inconnues à l'époque classique et que nous pouvons expliquer aujourd'hui par des coutumes prédynastiques. Ce livre, en effet, n'est pas un traité philosophique composé d'après un plan défini, mais un recueil de prières et de formules magiques juxtaposées à toutes les époques.

Ces divers ouvrages sont empreints d'un mysticisme extra-

---

(1) Le titre égyptien est : « Livre de sortir le jour ». C'est Lepsius qui l'a appelé « das Todtenbuch ».

(2) *L. des M.*, ch. LXIV, l. 30-33, pp. 164, 165 ; ch. CXXX, 1, 27, 28, pp. 334, 335.

ordinaire et absolument sans égal. Cela est vrai, même des textes des pyramides. Si l'on ajoute toutes les allusions à des rites très anciens, disparus sans retour et que les scribes se transmettaient sans comprendre, on ne peut s'étonner si certains passages nous paraissent absolument incompréhensibles ; ils l'étaient déjà pour les Égyptiens. « Tu viens à moi, dit un scribe de l'époque des Ramessides, bien muni de grands mystères, tu me dis au sujet des formules du prince Didoufhorou : « Tu n'y as rien connu, ni bien ni mal. » Un mur d'enceinte est par devant que nul ne saurait » forcer ». Toi, tu es un scribe habile parmi ses compagnons, instruit dans les livres, châtié de cœur, parfait de langue, et quand tes paroles sortent, une seule phrase de ta bouche est trois fois importante ; tu m'as donc laissé muet de terreur (1) ».

Serait-il donc possible, au XX^e^ siècle, grâce à nos connaissances de l'Égypte archaïque (que n'avaient sans doute plus les scribes du XX^e^ siècle avant J.-C.), serait-il possible d'expliquer ces rites mystérieux et compliqués, puérils nous semblent-il parfois, qui se déroulaient autour du cadavre ? Serait-il possible réciproquement d'expliquer les coutumes si surprenantes des temps prédynastiques par les traces qu'elles ont laissées dans les rites plus récents ? Nous répondrons : peut-être. En tous cas, l'œuvre vaut d'être tentée.

La nécessité de la conservation du corps est déterminée par l'idée que les Égyptiens se faisaient de l'âme. Elle devint très compliquée avec le temps. Des trois âmes que s'attribuaient les métaphysiciens raffinés de la belle époque, deux avaient un besoin absolu, *quoad vitam*, d'un substratum corporel. C'est le double (ka) qui reste toujours auprès du corps dans le cercueil, et le baï qui, plus dématérialisé,

(1) *Papyrus Anastasi*, I, pl. X, l. 8 ; pl. XI, l. 4.

voyage de l'un à l'autre monde, mais a besoin des offrandes, du mobilier funéraire et du corps qu'il anima. Quand à khou, la lumineuse, flamme elle retourne au soleil, émanation divine elle retourne à la divinité. « L'âme pouvait fournir une carrière plus longue et des destinées plus complètes (que le corps), mais on croyait qu'elles dépendaient de celles du corps et se mesuraient sur elles. Chaque progrès de la décomposition lui enlevait quelque chose d'elle-même, sa conscience s'atténuait graduellement jusqu'à ne lui laisser qu'une forme inconsciente et vide, enfin effacée quand plus rien ne restait du cadavre (1) ».

Voilà le mobile qui a dominé toutes les coutumes funéraires en Egypte et qui, nécessairement, fatalement, devait les conduire à la momification.

La momification a résolu le problème d'une manière aussi parfaite qu'il est possible à l'homme de l'espérer. Cependant la magie, toute puissante en Egypte, multipliait encore les chances de vie pour l'âme, grâce au dogme des substitutions. Une formule magique suffit, en effet, à donner la vie à tout objet inanimé. Les rites accomplis au moment des funérailles donnent une réalité dans l'autre monde à toute offrande, à tout objet, à tout être dont le fac-simile, le dessin ou simplement le nom se trouve dans le tombeau. Les rites, tels que l'« ouverture de la bouche », rendent à l'individu « immobilisé » par la mort, ses facultés et l'usage de son corps. Bien mieux, si la momie vient à disparaître, les statues sculptées à son image rempliront son rôle (2). On n'hésite

---

(1) Maspero, *Histoire*, I, p. 112.

(2) La fidélité avec laquelle ces statuettes représentent le mort nous a valu de connaître le type des Egyptiens primitifs ainsi que leurs difformités. Citons la statuette stéatopyge de Khnoumhotpou (Maspero *in* O. Rayet. *Les monuments de l'Art antique*, t. I.).

pas à remplacer les yeux par des oignons peints, un bras perdu par un morceau de bois enveloppé de chiffons. Ce n'est point une tromperie, car, dans l'autre monde, ces yeux, ce bras existent, vivent réellement.

Il y a dans certains textes une exagération évidente des bienfaits, vraiment merveilleux pourtant, de la momification. L'imagination orientale se donne libre carrière et nous vaut des phrases de ce genre : « Ta bouche est la bouche d'un veau de lait le jour qu'il naît ». L'Égyptien savait bien que sa momie traverserait les siècles : « celui qui voit des millions d'années » se nommait-il lui-même, ou bien encore d'un mot qui rappelle une expression chrétienne : « le maître du sépulcre ». Pour lui, les chairs même sont impérissables. Le rituel de Pepi Ier dit que celui-ci « passe avec ses chairs (1) ». De même pour Pepi II : « les os de Pepi sont de fer, les chairs de Pepi sont des étoiles indestructibles (2) ». Les dieux même protègent les chairs et les purifient. Ainsi « purifiées et divinisées, embaumées, elles ne sont pas endommagées, elles sont préservées des vers, elles sont vigoureuses, elles sont saines comme s'il n'était pas mort (3) ».

On trouve extraordinaire que les Egyptiens aient cru réellement que la momification conservait les chairs intactes, car il n'en était rien. Hérodote le dit expressément : « le natron dissout les chairs et du mort il ne reste que la peau et les os », *τὰς δὲ σάρκας τὸ νίτρον κατατήκει, καὶ δὴ λείπεται τοῦ νεκροῦ τὸ δέρμα μοῦνον καὶ τὰ ὀστέα* (4). Cependant il faut considérer que

(1) Pepi, I, l. 169.

(2) Pepi, II, l. 957.

(3) *L. des M.*, ch. CXLI, tableau, col. 3, p. 464 ; ch. CLIV, l. 1, 3, 6, pp. 449, 450 ; ch. CLXIII, titre, p. 470 ; ch. CLXIV, l. 15, p. 478 ; ch. XCII, l. 2, p. 229.

(4) Hérodote; II, 87.

l'immortalité comme la survivance d'une sorte d'ancêtre du double, qui vit dans la tombe à côté du corps, avec les mêmes besoins, les mêmes plaisirs et les mêmes souffrances que pendant la vie terrestre. Si nous osions, nous dirions que leur Amenti est à celui des Thébains ce que l'Hadès d'Homère est aux Champs Elysées de Virgile.

Peut-on dire que nous surprenions là l'origine, la première manifestation de la croyance à l'immortalité de l'âme ? Nous n'y sommes nullement autorisé. Si primitives que soient ces coutumes et ces croyances, elles marquent, comme le reste des coutumes néolithiques, un état de civilisation avancée. De plus, si l'on considère que l'âge magdalénien posséda une civilisation remarquable, entièrement disparue pendant le néolithique, on ne peut qu'engager les préhistoriens à étudier encore plus attentivement les sépultures de ces époques. Jusqu'ici, malheureusement, les squelettes n'ont pas toujours été observés et recueillis avec toutes les garanties scientifiques désirables.

La coutume d'ensevelir les morts accroupis n'a pas été particulière à l'Egypte. On trouve de tels squelettes un peu partout.

M. de Morgan en a trouvé dans les cistes de l'Arménie Russe et dans les dolmens des pays caspiens. On a signalé aussi cette coutume au Danemark et dans la plupart des pays d'Europe, en particulier en Espagne, à Alicante. Voilà donc des pays très différents, très éloignés, et qui ont cependant des coutumes analogues à celles de l'Egypte. Il semble déjà difficile d'admettre que cette concordance soit le fait d'un peuple qui aurait conquis tous les autres, par exemple. On penserait plus volontiers à une origine commune, ou, tout au moins, à des influences réciproques. Mais une notion se dégage de plus en plus nettement, à mesure que l'Afrique se réveille de sa léthargie : C'est celle d'une race commune

ayant colonisé toute l'Afrique du Nord à l'époque néolithique et dont les colonies se seraient peu à peu isolées pour suivre chacune sa destinée.

Nous n'insisterons pas sur la ressemblance qui existe entre les quelques signes alphabétiques qu'on relève sur les poteries de Negadah et l'écriture alphabétique des Touaregs, qu'on retrouve aussi dans des inscriptions du Soudan. Au seul point de vue des coutumes funéraires, nous constatons l'existence de pratiques semblables de la mer Rouge à l'Océan et de la Méditerranée au Niger. Hérodote citait déjà l'existence de cadavres accroupis, à l'époque où, en Egypte, cet usage n'avait plus cours depuis quatre ou cinq mille ans au moins. « Les Lybiens nomades, dit-il, enterrent leurs morts comme les Grecs ; j'en exempte les Nasamons, qui les enterrent assis » (1). Les Guanches des Iles Canaries ensevelissaient leurs morts dans des peaux et dans une position analogue. Mais le fait le plus caractéristique, c'est la découverte par M. le lieutenant Desplagnes, sur les plateaux de la boucle du Niger, de populations qui ont gardé certains caractères primitifs très curieux. Ils semblent bien être les derniers descendants d'une race qui a couvert ces régions de ses débris : monuments mégalithiques, ateliers, sépultures. Celles-ci surtout sont caractéristiques et nous permettent de classer cette race dans la grande famille eurafricaine : les morts étaient ensevelis accroupis et enfermés dans de grandes jarres en terre (2). Une question se pose cependant. Les caractères égyptiens dont on retrouve les traces jusqu'en notre Sénégal avec les Peuhls, témoignent-ils d'une race

(1) Hérodote, IV, 90.

(2) Lieutenant Desplagnes, *Le plateau central nigérien*, Paris, Larose.

commune ayant une même civilisation, occupant le pays au début du néolithique ? Ou bien faut-il y voir le fait de conquêtes ou d'influences égyptiennes ? Il n'est pas encore permis d'y apporter une réponse. Remarquons cependant incidemment que le passage d'Hérodote, cité plus haut, nous laisse deviner que cette race eurafricaine commençait à reculer dès lors devant les nomades, comme plus tard les Berbères devant les Arabes. C'était probablement le commencement de la régression qui l'a amenée à son état actuel.

Cette question de la colonisation égyptienne nous amène à ouvrir une autre parenthèse au sujet de l'introduction en Egypte, vers la fin du néolithique, de nouvelles coutumes, de nouvelles industries : la brique, les métaux. La plupart des auteurs font intervenir à cet effet la conquête de l'Egypte par des Asiatiques. Il est vraiment agaçant d'entendre toujours parler de l'Egypte colonisée. Qui donc sera assez audacieux pour retourner la question et pour nous parler de l'Egypte colonisatrice ? Quelqu'uns ont ébauché ce travail qui reste à faire. M. Sergi (1), à propos de l'origine des Égyptiens, combat l'opinion de M. de Morgan, conclut à la souche africaine, à cause de la langue. Il trouve qu'il y a une parenté entre les crânes néolithiques, ceux de l'époque pharaonique et ceux de la race méditerranéenne ou eurafricaine. M. Zaborowski (2) soutient résolument la lutte pour l'origine africaine, relève l'analogie des signes alphabétiformes dont nous avons parlé, croit les langues chamitiques plus anciennes que les langues asiatiques, compare langue, écriture, industrie, etc., conclut à la colonisation de l'Asie par l'Afrique. M. Chantre, rendant compte des fouilles de Khazan,

(1) *Annales de la Société romaine d'Anthropologie*, t. V, fasc. 3.
(2) *Bulletin de la Soc. d'Anthro. de Paris*, 1900, pp. 213 sqq.

trouve une certaine « homogénéité » et un « air de famille » entre les crânes qu'il a découverts et ceux de l'époque historique, ainsi que ceux des races de l'Afrique du Nord. Le docteur Garnault demande pourquoi, au lieu d'une immigration en Egypte, ne pas expliquer tout par une émigration égyptienne ? (1).

Entrons cependant un instant dans les vues des autres savants. Acceptons l'origine étrangère de la civilisation égyptienne. Est-il absolument nécessaire de parler de conquêtes ?

On peut expliquer beaucoup plus simplement les caractères communs entre l'Asie et l'Afrique par une souche commune. Si loin que nous remontions dans l'histoire des langues, nous rencontrerons chez toutes de telles ressemblances, sans pouvoir arriver à la langue mère. S'il fallait expliquer partout ces ressemblances par des guerres, on voit d'ici toute la terre mise à feu et à sang. Que voyons-nous, au contraire ? Des peuples unis, dès les temps les plus reculés, par des relations économiques tout à fait pacifiques, que n'arrête nullement la distance. L'Europe nous fournit des données très suggestives à ce sujet. Dès le paléolithique, il existe en différents points de véritables centres industriels. Au Crot du Charnier, à Solutré, l'on a ramassé près de quarante mille silex taillés dans un seul foyer. La caverne de Chaleux a fourni vingt mille pièces ouvragées très variées. De là rayonnaient, sans doute, des marchands ambulants. Voici quelques exemples de ces échanges : en Belgique, sur les bords de la Lesse, silex taillés de la Champagne ; à Chaleux, près Dinant, coquilles fossiles perforées originaires de Reims, de Versailles, des Ardennes ; près d'Issoires, coquilles fossiles des faluns de Touraine ; à Laugerie-Basse (Dordogne), coquillages de

(1) *Bulletin de la Soc. d'Anthro. de Paris*, 1901, pp. 43 sqq.

Touraine, de Poitou ou même de la Méditerranée ; dans les grottes de Grimaldi, coquillages de l'Océan. Au point de vue égyptien et médical, nous avons quelques données curieuses sur le commerce des médicaments dans la plus haute antiquité. Les inscriptions d'Arabie (royaume minéen et sabéen), montrent que le baume, l'encens et autres drogues aromatiques étaient manipulées dans ces pays, puis exportées. Elles constituaient ainsi un commerce très actif. Echanges réciproques aussi entre l'Egypte et les peuples nubiens. Les échanges entre les peuples de l'Afrique du Nord ont continué pendant toute l'époque historique.

On a voulu également appliquer à l'Europe le système des invasions : il est si commode ! « En réalité, répond M. Déchelette, la transformation de la hache de pierre en hache plate de cuivre et de bronze, celle du poignard de silex en une lame métallique s'opèrent lentement et laborieusement dans toutes les régions européennes. Les modèles nouveaux ne sont tout d'abord que la copie des modèles anciens dont ils diffèrent seulement par le choix de la matière et les procédés d'exécution. Peu à peu ces procédés se perfectionnent et quelques siècles plus tard la grande épée de bronze se substituera enfin à la petite lame triangulaire du type primitif. Il serait tout à fait illogique de faire intervenir l'arrivée de races étrangères pour expliquer ce processus continu des améliorations industrielles. L'aurore de l'âge de bronze dans l'Europe occidentale ne se colore pas à nos yeux du reflet de quelque extermination sanglante. C'est à l'activité industrieuse et toute pacifique d'une obscure population d'artisans, nullement à la violente irruption d'envahisseurs guerriers, que la Gaule fut alors redevable de ses nouveaux accroissements de civilisation. »

Cette civilisation néolithique n'a pas passé sans laisser un durable souvenir dans cette Égypte, le pays le plus conser-

vateur qui soit. Avant de rechercher sa trace dans la langue et dans les rites, nous ne pouvons nous empêcher de faire une allusion à la persistance de l'usage du silex et à cette question si curieuse de la nature mégalithique de la pyramide (1).

Certains signes hiéroglyphiques représentent peut être le sac funéraire préhistorique. Nous en citerons particulièrement un, figurant à peu près un œuf muni de deux sortes d'anses ou oreilles et quelquefois pourvu d'une queue. C'est le signe déterminatif de la décomposition et de l'embaumement (2).

Nous avons une preuve qu'à l'époque historique, l'enveloppement dans une peau de bête était encore un rite des funérailles. C'est un très grand fonctionnaire de la XVIII[e] D, le prince Rekhmara, préfet de Thèbes, qui nous la fournit dans le cérémonial de ses funérailles (3). Sur l'un des tableaux (pl. XXVI), l'on voit, posé sur un tabouret, une sorte de sac

---

(1) Le silex, si abondant et si beau dans les tombeaux de Negadah, était encore en usage sous les Ptolémées. Bien entendu, il ne faut voir là qu'un usage rituel. La caste sacerdotale l'imposa sans doute au moment du triomphe du fer. Cette idée de la profanation des choses sacrées par le métal, cette sorte de misonéisme sacerdotal, nous est attestée par plusieurs passages de la Bible : *Exode*, XX, 25, « Si tu m'élèves un autel de pierres, tu ne le bâtiras point en pierres taillées, car, en passant ton ciseau sur la pierre, tu la profanerais. » Cf. *Deut.*, XXVII, 5; *Jos*, VIII, 31.

« La pyramide, dit M Maspero, n'est que la forme régularisée du tumulus. » Il y a de grandes analogies entre les pyramides et les grands tumulus (Fontenay-le-Marmion, Gavr'inis, Mont-St-Michel-de-Carnac), ainsi que les monuments cyclopéens ou mégalithiques en général, tels que les nuraghes de Sardaigne.

(2) Il y a trois sortes de signes : alphabétiques, syllabiques ou phonétiques, déterminatifs ou idéographiques.

(3) *Mém. Mission archéol. du Caire*, t. V. Le tombeau de Rekhmara, préfet de Thèbes sous la XVIII[e] dynastie, par Ph. Virey.

ovoïde d'où émergent une main et une tête humaines. M. Virey traduit ainsi la légende qui accompagne la figure : « Faire l'arrivée à la localité de la peau. Qu'on n'approche point de lui, caché sous elle (la peau) dans le bassin de Kheper (être, devenir). » M. Maspero lit d'une manière un peu différente : « Dès qu'on a fait venir le domaine de la peau, voici que le Tikanou se couche sous cette peau au bassin d'être. » Le Tikanou paraît être, non la mort, mais un figurant, quelque chose comme l'archimime des funérailles romaines. Un passage du cérémonial de Montouhikhopshouf (1) est à rapprocher du premier. On y voit le Tikanou traîné sur une claie précédé d'un homme qui porte une immense peau d'animal. De la légende, très abîmée, on peut lire seulement : « Peau qui est sur lui au domaine..... » M. Virey (2) voit dans la peau de bête le symbole de la renaissance du défunt Osiris sous la forme du taureau Biaou. Cette hypothèse mérite qu'on s'y arrête, d'autant plus qu'elle se rattache à une question importante : les sacrifices humains.

Dans le tombeau de Reknmara l'on voit le sacrifice et le dépécement d'une victime. Dans le tombeau de Montouhikhopshouf, il semble que les victimes destinées à ce sacrifice soient des barbares de Nubie, qui auraient été d'abord étranglés, puis brûlés. C'est le seul exemple connu, on ignore si le sacrifice était fictif ou réel. Ordinairement la victime était un taureau. Pour M. Virey, le taureau est en quelque sorte substitué au mort pour disparaître à sa place. C'est sa chair qui se décompose sous la peau, comme la graine sous son enveloppe, mais c'est le mort qui, grâce à cette décomposition mystique germera, renaîtra, si l'on préfère, avec l'individua-

---

(1) *Mém. Miss. arch. du Caire*, t. V. Le tombeau de Montouhikhopshouf, par Maspero.

(2) Virey. *La religion de l'ancienne égypte*, p. 248-254.

lité que lui assure la momification. Cette idée du rôle régénérateur de la peau n'est pas nouvelle. Elle se retrouve d'abord dans les représentations d'un prêtre couvert de la peau de panthère, accompagné de cette légende : « An maut w, la peau est mère. » Mais cette idée ne fut pas étrangère non plus à l'antiquité classique. Ainsi, les peaux dont se revêtaient les bacchantes étaient synonymes de maternité (1). Le plus curieux, c'est certainement l'épisode d'Aristée dans Virgile :

> Hic vero subitum, ac dictu mirabile monstrum
> Aspiciunt : liquefacta boum per viscera toto
> Stridere apes utero, et ruptis effervere costis,
> Immensasque trahi nubes (2).

Ces divers faits nous ouvrent des horizons tout nouveaux sur le sens qu'il faut attribuer à l'ensevelissement dans des peaux de bête. D'autres savants expriment, il est vrai, la même idée d'une manière un peu différente. Pour eux, le cadavre est accroupi dans son sac comme l'enfant dans le ventre de sa mère. Cette opinion paraît corroborée par la vignette du chapitre CXXV du *Livre des Morts*.

Il serait pourtant excessif, peut être, de dire que ces idées philosophiques ont déterminé ce mode d'envelissement. Nous croyons que l'origine en est beaucoup plus simple et que les dogmes ne sont venus que plus tard pour expliquer ce qu'on ne comprenait plus.

Les coutumes funéraires des peuples sauvages actuels nous sont très précieuses pour déchiffrer ces problèmes préhistoriques. Nous avons parlé des peuplades soudanaises ; celles du Congo belge, mieux connues déjà, sont bien plus riches

---

(1) « Ciconum matres ». Virgile, *Géorgiques*, IV, 520.
(2) Virgile, *Géorgiques*, IV, 554-557.

encore en rapprochements suggestifs avec les anciennes coutumes égyptiennes.

Nous ne pouvons ici que signaler un rapprochement très intéressant à faire au sujet des meurtres rituels et en particulier du mode de décapitation (1).

Les modes d'ensevelissement nous fournissent à eux seuls une ample matière. Ce sont d'abord des lavages, même à l'eau chaude (Bapotos), et des soins de toilette minutieux. Le corps entier est ensuite peint de couleurs vives, le visage également ; les yeux et la bouche restent ouverts (2).

On procède alors, dans nombre de tribus, à une sorte d'embaumement rudimentaire. Il y a deux méthodes. L'une consiste à couvrir le cadavre de plusieurs couches d'une poudre absorbante et antiseptique, la *ngula*, faite de bois de santaloïde rouge broyé (Indigènes du lac Léopold II, Ndolos, Bapotos). L'intérieur même des cercueils en est enduit.

Le second procédé consiste dans le fumage. Chez les Wambundus, le mort est déposé dans sa case, appuyé contre un pieu, entouré d'une mousse très spongieuse maintenue par des bandelettes d'étoffe. On entretient ensuite un feu doux dans le chimbek pendant un mois ou deux. Chez les Bakongos, le corps enveloppé d'une espèce de suaire, couvert de peaux de chat sauvage, emblème de la puissance, est fumé jusqu'au point voulu. De même pour les Bayakas. Les Bisi-Batondus (S.-O. de Stanley-Pool) déposent le corps dans la

---

(1) Cf. la description de ces coutumes et le récit d'une décapitation rituelle chez les Wangata (Equateur), reproduit in *Annales du Musée du Congo*, Ethno. et Anthropo., s. III, t. I, fasc. 2. Cf. d'autre part, Capart. Note sur la décapitation en Egypte, *Zeitsch. f. ägypt. Spr. u. Alterth.*, 1898, Bd XXXVI, p. 125.

(2) Au Dahomey également, les cadavres sont peints en rouge avec des fils d'or.

fosse et le recouvrent d'une légère couche de sable. Les femmes font du feu dessus pendant une lune, puis on retourne le cadavre et l'on recommence jusqu'à dessiccation.

Le corps est ensuite enveloppé d'étoffe, de manière à former un ballot qui peut atteindre, pour un mort très considéré, plusieurs mètres de circonférence. Chez les Bayanzi, la tête bariolée émerge d'un ballot multicolore. Les Ndolos roulent simplement le corps dans une natte. Peu de peuplades enterrent le cadavre nu.

Quelques coutumes doivent retenir spécialement notre attention. Les Bongos (Bomus) cousent dans un sac de peau le cadavre maintenu accroupi au moyen d'un lien qui passe sur la tête et sous les jarrets. Les cadavres sont aussi accroupis chez les Wambundu, les Byanzi et les Babali. (Les esclaves sont enterrés debout).

Les chefs des Wangata (Equateur) sont ensevelis dans des cercueils en bois sculpté et colorié ; mais de plus, ces cercueils sont anthropomorphes (homme ou femme, suivant le sexe de cadavre).

On trouve aussi une sorte d'enterrement secondaire très particulier. Les Bababuas enterrent tout de suite le mort, mais l'exhument au bout d'un mois, le réenterrent ailleurs et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un parent du mort vienne à mourir : le premier est alors abandonné pour le second.

Les tombes sont très variées, parfois très soignées, tendues de nattes et d'étoffes, le corps protégé par une sorte de toiture (Ndolos, Bongos, etc., etc.). Les chefs Mayumbe sont ensevelis dans des cercueils monumentaux, à l'intérieur de véritables chapelles funéraires, avec autel à fétiches.

Les Bakongos, comme les Bapotos, bien que séparés par des centaines de kilomètres, creusent une fosse profonde dans le case même du défunt. Ce fait est à rapprocher des sépultures analogues dont nous parlerons plus loin en Égypte.

Le mort est généralement accompagné de ses ustensiles favoris et d'offrandes. Les Wambudu mettent devant la bouche du cadavre enseveli debout, un roseau qui émerge de terre et où ils versent de temps à autre de leur alcool, le malafu.

Fait très intéressant encore, dans le Bas Congo, les tertres sont jonchés de porcelaine voyante ou de vaisselle brisée, *tuée*, suivant le rite si intéressant dont nous avons déjà parlé à propos de Negadah.

Ces coutumes, hâtons-nous de le dire, ne sont pas spéciales au Congo ni à l'Afrique. On en retrouve de plus ou moins analogues chez tous les primitifs. Ces procédés qui n'ont d'ailleurs plus aujourd'hui pour ceux-ci qu'une valeur rituelle, fétichiste, furent sans doute suggérés à leurs lointains ancêtres par l'expérience de la vie quotidienne. L'homme des cavernes n'avait pas besoin de sépulture : sa caverne lui suffisait, vivant ou mort, et la putréfaction des corps ne paraît pas l'avoir incommodé. Quand l'adoucissement du climat lui permit de devenir chasseur et pêcheur nomade, habitant des huttes de roseaux, la nécessité de protéger les cadavres contre les animaux en les suspendant aux arbres ou à des pieux, peut-être aussi de les transporter (rôle protecteur de l'ancêtre sur la tribu) (1), lui suggéra l'idée de les envelopper dans des peaux. Sa vie de chasse et d'aventures lui apprit la propriété qu'ont certains bois, certaines plantes, de guérir les plaies envenimées, de retarder la décomposition de la viande. Il

---

(1) Les Indiens du Rio-grande « portent des ossements de mort pendus là des roseaux, de ceux qui entre eux se sont comportez vaillamment, pour par ce moyen provoquer les autres à imiter leur valeur ». (*Description de l'Amérique*, par J. Hugues de Linschot, 1638). Comparer la figure hiéroglyphique désignant une enseigne portant un sac, peut-être le sac funéraire?

apprenait en même temps à boucaner sa venaison pour la conserver presque indéfiniment. En d'autres pays, particulièrement favorisés, il ne pouvait pas ne pas remarquer que les cadavres abandonnés à l'air se conservent admirablement. Sur les hauts plateaux des Andes ou sur le sable du désert lybique, la peau se dessèche, durcit, se transforme en une gaîne de parchemin noirâtre qui finit par recouvrir les os après la fonte des chairs : désormais la conservation du corps est assurée (1).

Peut-être la peau de bête n'a-t-elle eu d'autre but à l'origine que de suppléer et d'aider à la peau humaine dans son rôle.

Il est impossible de dire si les cadavres ont jamais été fumés en Égypte. Mais la momification naturelle y était certainement connue. On exposa sans doute les cadavres, comme les sauvages actuels le font, soit sur le sable, soit sur des tréteaux dans la région du Nord-Est, soit sur le toit des maisons. On pourrait expliquer ainsi la figure qui représente une maison surmontée d'un toit assez particulier, en disant qu'elle représente le corps d'Osiris couché sur le toit d'un temple ; cela n'est peut-être aussi que l'image du toit des africains.

Quand le nomade devint sédentaire et agriculteur, il bâtit

---

(1) M. Maspero a trouvé des corps admirablement conservés de moines des VI^e^, VIII^e^, IX^e^ siècles dans le désert. (*Mission du Caire*, t. I, p. 185). Les momies d'animaux à l'époque historique étaient souvent simplement desséchées, puis entourées de peaux de gazelles cousues (fouilles de Boda), si bien d'ailleurs, qu'on reconnaît encore certaines parties du système nerveux périphérique. Les momies d'animaux sont intéressantes pour l'histoire de l'embaumement humain; d'autres en effet étaient enveloppées d'étoffes trempées dans le natron, et certaines étaient dépecées comme les cadavres antéhistoriques (Cf. Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*).

des maisons pour les vivants et creusa des fosses pour les morts. Il garda le sac de peau, bien qu'il ne servit plus à protéger le mort contre les bêtes ni à être suspendu ou transporté. Il assurait cependant toujours l'intégrité du squelette, il gardait précieusement son contenu qui, sans cela, serait retourné peu à peu à la terre. On peut supposer que la jeune humanité éprouvait déjà ce sentiment si répandu et si bien exprimé par la fameuse formule : Sit tibi terra levis ! Mais un sentiment plus égyptien, c'est l'horreur de la dislocation du cops, de la dispersion des membres, résultat de la putréfaction. « Que ta jambe ne s'écarte pas de toi,... tes os ne s'anéantissent pas, tes chairs ne se mettent pas en lambeaux. O Téti, tes membres ne s'écartent pas de toi. » (1) C'est à ce moment peut-être qu'a pris naissance cette croyance que la peau est l'enveloppe protectrice à l'abri de laquelle se passent, les phénomènes de mort et de renaissance. Il est certain qu'il y a là déjà en germe toute la doctrine de l'intégrité du cadavre.

L'ensevelissement dans des peaux de bêtes a donc constitué à l'époque néolithique un moyen de conservation parfait dans son genre. Si bien même, pourrions-nous dire, qu'il ne fut jamais tout à fait abandonné, servit peut-être même à reconstituer le squelette décharné, jusqu'au moment où la momification le rendit inutile. Souvenons-nous, d'ailleurs, que la momie n'est qu'un squelette dans sa peau.

Mais ce mode d'ensevelissement ne pouvait satisfaire longtemps le souci croissant d'accorder au mort le maximum de bien-être et de sécurité. Tout d'abord, la peau d'un animal est chose mortelle : elle a eu beau tenir bon peut-être quatre vingts-siècles ou plus, elle tombe en poussière en reve

---

(1) Teti, l. 347-354.

nant au jour. Il fallait donc chercher une substance qui assurât au mort un abri plus durable.

C'est sur ces entrefaites, qu'apparut en Égypte l'industrie de la grande poterie. Au sac de peau, succéda la cloche de terre battue qui lui ressemble, somme toute, assez. Successivement ensuite, la cruche se renverse, devient un cercueil ovale ; celui-ci devient enfin rectangulaire : nous les avons tous décrits en temps et lieu. Nous avons dit aussi que le corps fut déposé sur des nattes, puis probablement commença d'être enveloppé d'un linceul. Nous voyons ainsi les soins donnés au mort devenir de plus en plus délicats. C'est aussi le temps où, grâce à l'invention de la brique, on fortifie et agrandit la demeure éternelle. A la petite cloison de nattes délimitant deux compartiments : un pour le corps, l'autre pour le mobilier, succèdent des plans de plus en plus compliqués. Malheureusement, si l'intention des vivants envers leurs morts était excellente et digne de louanges, le résultat fut sans doute bien loin d'être brillant. Que se passa-t-il, en effet, dès qu'on eut abandonné l'ensevelissement en contact direct avec la terre par l'intermédiaire de sacs de peau, pour placer le cadavre dans un cercueil ? Celui-ci avait beau être luté et scellé, le cadavre était désormais à l'air, le terrible agent de corruption. Aussi celle-ci, limitée dans une certaine mesure par le vieux mode d'ensevelissement, dut faire de terribles ravages qui émurent les vivants. Il fallait chercher autre chose, et c'est à quoi s'employèrent les Protoégyptiens de la seconde période.

Dans le cercueil où elles sont au contact de l'air et baignent dans leur sanie, les chairs se décomposent très rapidement. La peau ne se trouvant pas dans les conditions nécessaires à la dessiccation, subit une des premières la

l'enterrement secondaire. En effet certaines tombes contiennent des momies du type péruvien, tandis que les chulpas (1) contiennent un nombre très variable de squelettes qui ne sont pas toujours complets : le nombre des crânes ne correspond pas toujours au reste (2).

Ce sont là des rapprochements très intéressants à faire, mais il nous faut revenir, comme toujours, à l'Égypte classique pour y faire une ample moisson de survivances.

C'est d'abord une surprise que nous réserve ce bon Hérodote : on a beau railler sa critique des témoignages, il est vraiment précieux. Hérodote a vu pratiquer l'enterrement secondaire en Égypte au v^e^ siècle. Il est vrai que c'est sur des bœufs, mais cela n'enlève rien à l'importance des faits. Les habitants d'Atarbèchis raconte-t-il, dans l'île de Prosopitis, se vouaient au culte du taureau. Quant un de ces animaux mourait là ou ailleurs, on l'enfouissait dans les faubourgs, ne laissant sortir de terre qu'une seule corne ou les deux afin de marquer la place. Une fois l'an, des barques parties d'Atarbèchis faisaient le tour du pays pour ramasser les corps en putréfaction ou les ossements décharnés, qu'on ensevelissait ensuite avec soin dans une nécropole commune (3). M. Maspero ajoute : « La façon dont sont faites les momies de bœufs qu'on trouve à Sakkarah montrent

---

(1) Chambres funéraires en pierre.

(2) Nous avons vu quelques momies péruviennes bien conservées au Musée-Borelly de Marseille. Nous avons relevé dans un vieil auteur déjà cité une mention curieuse au sujet de la momification des Péruviens : « Près du Cap Passao se voyent en quelques temples à tous les piliers des hommes et enfans mis en croix, qui y sont si bien gardez et seches, qu'il ne s'y peut engendrer putréfaction ny puantur. » (Linschot, op. cit., p. 58, 59).

(3) Herodote, II, 41.

qu'une coutume analogue prévalait à Memphis » (1). (Cette coutume, d'ailleurs, ne semble pas spéciale aux bœufs, mais devait être souvent appliquée à d'autres animaux). Les os recueillis étaient ensuite groupés dans un ordre quelconque, maintenus et conservés à l'aide de cordelettes et de chiffons enduits de bitume. On s'arrangeait de manière à ce que l'ensemble eut l'apparence d'un corps d'animal et l'on façonnait une sorte de tête. Généralement on donnait à ce corps factice une attitude, toujours la même pour une espèce : le bœuf était au repos, les jambes repliées sous le corps, la tête haute (2).

L'usage de l'enterrement secondaire des personnes à l'époque historique est moins évident. Il nous est cependant révélé par quelques faits (3). M. Petrie a découvert dans le sous-sol d'une série de maisons de la XII[e] D., à Kahun, des boîtes contenant un corps d'enfant. Or, l'usage, à cette époque, était d'enterrer les enfants dans les nécropoles comme les adultes (4). Quant à ceux-ci, il y a des inconvénients évidents à les garder à l'intérieur des maisons (5), c'est pourquoi

(1) Maspero, Histoire (8[e] édit.), p. 794.

(2) Cf. Lortet et Gaillard. *La faune momifiée de l'ancienne Egypte.*

(3) Cf. Wiedemann, in Morgan, *Ethnog...*, ch. V.

(4) Au contraire de ce qui se passait chez d'autres peuples, comme les Romains de l'Empire, où l'on faisait une différences entre les enfants et les adultes. Juvénal XV, 139 : *Vel terra clauditur infans et minor igne rogi.* — A Madagascar, chez les Betsiléos, les enfants nés avant terme sont ensevelis sous le seuil, pour qu'ils se réincarnent tout de suite dans le sein de la mère. (Renel, *La race inconnue*). — V. aussi J. Foucart, au mot « Children », dans t. III de l'Encyclopédie de la religion et des éthiques, du docteur James Hastings.

(5) Cependant, à l'époque des cavernes, on gardait probablement les cadavres dans la grotte. Il a toujours été en usage dans certains pays d'ensevelir les ancêtres sous la hutte ou sous la maison qu'ils protègent. Ailleurs, peut-être en Égypte, on sacrifiait des esclaves pour devenir des gardiens du mort.

il dut y avoir des endroits spéciaux, des dépôts mortuaires. Un tombeau provisoire est représenté sur un bas-relief du Musée de Florence datant de la XVIII[e] D. à peu près (1). Près d'une maison on voit une chambre contenant trois sarcophages placés debout. La persistance de cet usage jusqu'à la basse époque est prouvée par les auteurs et par les découvertes de Petrie à Hawara. Au bout d'un certain temps, on se défaisait des cercueils en les transportant à la nécropole (2).

On peut considérer comme un simulacre du rite du dépècement la coutume, conservée jusqu'à la décadence, de détacher parfois le dessous du pied (3), ou encore de couper le phallus, de l'embaumer et de le mettre à côté de la momie (4).

Les textes apportent le témoignage précis de ce que, à l'époque où ils furent écrits, les pratiques du décharnement, du dépècement et de la décapitation n'étaient pas connus seulement par une tradition déjà antique, mais étaient des faits bien réels et actuels.

A tout seigneur, tout honneur : c'est à Osiris, le dieu bon, que revient ici la première place. Dieu des morts, après avoir été roi des vivants, il leur montre la voie à suivre, il les guide et les protège à travers les embûches de l'au-delà. Nul n'y est plus autorisé, car lui aussi est mort, a été momifié, est passé par les enfers, est ressuscité. Son histoire sort de

---

(1) Catalogue Schiaparelli, p. 314, n° 1588 ; photo. Petrie n° 165. Cf. Wiedemann, *Proceedings of the S. of B. A.*, p. 156.

(2) Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 360 sqq.

(3) Wiedemann, *The egyptian doctrine of the Immortality of the soul*, p. 48.

(4) En Babylonie archaïque, une image du phallus plus ou moins naturaliste était déposée dans la tombe près du corps. (Koldewey, in *Zeitschr. f. Assyriologie*, II, p 416).

l'ordre commun. Son frère Set le détrôna, le tua, le dépeça et dispersa ses membres dans toute l'Égypte. Isis, sœur et épouse d'Osiris, les retrouva, Anubis les embauma et chacun fut enterré dans la ville où il avait été trouvé. Cependant le corps était reconstitué mystiquement et chaque année l'on célébrait sa résurrection. Ce n'est là qu'un aperçu du mythe osirien, car les versions en étaient nombreuses et contradictoires, mais l'Égyptien ajoutait toujours à son trésor dogmatique, et n'enlevait jamais rien, heureusement pour nous. Ainsi, c'est parfois Horus, sosie d'Osiris, qui « a été dépecé et sur lequel on a craché (1) » Un fait important à retenir, c'est que la tête était la relique la plus précieuse. C'est l'antique Abydos, la ville sainte, qui en avait le précieux dépôt.

Les textes, dont le *Livre des Morts* est toujours l'inépuisable source, contiennent une quantité étonnante d'allusions à des opérations de dépècement.

Il ne faudrait pas prendre pour de semblables allusions les textes qui décrivent d'une manière réaliste et très exacte les phénomènes de la putréfaction. Ils nous intéressent cependant par celà même et méritent d'être cités. « Il a horreur de son sommeil... O chair de ce Téti, ne te pourris pas, ne te consume pas, n'empuantis pas ; que ta jambe ne s'écarte pas de toi..., tes os ne s'anéantissent pas, tes chairs ne se mettent pas en lambeaux, ô Téti, tes membres ne s'écartent pas de toi ! » (2) « Mon oreille n'est pas malade, ma tête et mon cou ne sont pas renversés, ma langue ne m'est pas enlevée,

---

(1) *Papyrus de Turin*, éd. Pleyte, pl. 131; stèle Metternich. Cf. *Aegyptische Zeitschr.*, 1876, p. 80. — Pekes veut dire rendre humide, d'où les deux sens : oindre les cheveux et cracher. Cf. la théorie de M. Virey, d'après laquelle l'eau est nécessaire à la résurrection du corps comme de la plante.

(2) Téti, I_4 347-354.

mes sourcils ne sont pas coupés. Il n'est pas fait de mal à mon cadavre qui ne périra pas ». (1)

Si l'on élimine encore les passages purement mystiques et ceux qui font allusion des à procédés de momification, il reste une assez importante collection de textes très divers. Une constatation nous arrête dès que nous voulons les analyser. Les uns considèrent le dépècement comme une calamité terrible pour le mort, ou bien semblent le réserver en châtiment suprême pour ses ennemis.

Les autres en parlent comme d'une chose toute naturelle, favorable, nécessaire même au mort. Bien plus, le même texte contient parfois les deux sens.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que nous assistons là à une réaction, une lutte entre le parti des traditions et le parti novateur qui repousse avec horreur le dépècement.

1° Parmi les texte favorables, nous pouvons distinguer d'abord ceux qui attribuent l'opération aux parents ou amis du mort. Nous ne savons s'ils ont jamais réellement rempli ce rôle, mais à l'époque historique, dans les cérémonies des funérailles, certains rites étaient accomplis par des *amis* (smiwat), assistés par les *compagnons* ou *serviteurs* (sam). Les prêtres n'étaient probablement eux-mêmes que les délégués de la famille. Un texte, malheureusement unique, nous dit : « Sa mère l'a frappé en le pleurant, ses alliés l'ont frappé » (2). Peut-être qu'à l'époque où il fut écrit, cette action n'était déjà plus qu'un simulacre, mais ce texte est à rapprocher, semble-t-il, de celui-ci : « S'opère le renversement du mauvais, alors qu'il préparait mon massacre

(1) *L. des M.*, ch. CLIV, I, 13,14, p. 432.

(2) Maspero, Rituel du sacrifice funéraire, in *Bibl. égypt.*, I, 309.

par des coups sur la nuque » (1). Ces coups sur la nuque sont probablement un commencement de décollation. Comme nous le verrons plus loin, ces coups prennent ici un sens péjoratif, sont attribués au principe du mal et même sont retournés contre lui.

M. Baillet (2) cite deux textes intéressants : « Ses os ne se putréfient pas. Ses compagnons ont mis de côté ses chairs Ses chairs n'ont pas de mal » (3). « Il s'est dégagé violemment — ou : Les hommes l'ont délivré — de la chair qui était en lui » (4). Assurément, c'est là un vestige inconscient de l'usage de décharner les os, ou d'un usage analogue. C'est une formule dont « le sens primitif échappait au compositeur qui l'a introduite dans son chapitre par une réminiscence de rédacteur habitué à un travail de mosaïque ».

Mais les deux expressions ne sont pas du tout équivalentes et ne semblent pas partir du même point de vue. Pour l'un, les chairs sont une chose précieuse qu'il faut garder à l'abri de la putréfaction ; ce texte peut très bien s'appliquer à la momification, telle qu'on la comprenait au début. Pour l'autre, les chairs sont une chose mauvaise dont il faut « délivrer » le défunt.

Les autres textes attribuent dépècement et décollation à des génies. Il en est un de capital, parce qu'il cite à la fois ces opérations et le passage par le bassin de feu et les place au moment même de la momification :

(1 *L. des M.*, ch. XV, l. 25, p. 36.

(2) Baillet, *Contribution...*, p. 17.

(3) *L. des M.*, ch. CLIV. Ce texte est des plus intéressants, en ce qu'il atteste que tout dieu se décompose après la sortie de son âme après la mort.

(4) Pepi II, l. 142, Ounas, l. 49.

« O les sept génies qui êtes les bras de la balance le jour du jugement de l'oudja (1), qui tranchez les têtes, coupez les cous, arrachez les entrailles dans le bassin de feu !(2). Je viens vers vous, venez à moi, je vis par vous, vous vivez par moi. Transmettez-moi l'insigne de la vie qui est dans votre main, ... transmettez-moi la vie..., accordez-moi des années nombreuses, etc., ce jour de la momification (du corps qui) se décompose » (3).

Autres textes :

Livre des Morts, ch. XC, l. 1, p. 226 : « O trancheurs de têtes, coupeurs de cous, qui rendez le souvenir aux mânes (Khu-u) » (4).

Ib., ch. XLIII, l. 1, p. 127 : « On m'a rendu ma tête après l'avoir coupée ».

Ib., ch. L, l. 1, 2, p. 136 : « J'organise l'organisation de mon occiput. Je le fais en ce jour d'achever l'organisation des défaillants de jambes, ce jour de couper les têtes » (5).

Ib., ch. CXLI, l. 2, p. 425 : « Il réunit mes os, affermit mes membres. Je suis amené par le desservant du dieu du cœur qui réunit mes os ».

---

(1) C'est la balance où l'âme est pesée au jour du jugement. Ce sont de bons génies.

(2) Pour nous, il faut, sauf dans quelques cas, voir dans les bassins de feu, les bains et injections de substances caustiques, qui brûlent effectivement les chairs. Ces bassins, dont l'un est expressément désigné comme étant « de nitre ou natron », sont considérés comme « lieu de renaissance ».

(3) *L. des M.*, ch. LXXI, l. 11-14, p. 180, 181. Le titre mérite d'être retenu : « Chapitre de sortir le jour, de repousser la décomposition, de ne pas laisser enlever l'homme dans la divine région inférieure, de sauver son âme dans la Terre-Sainte ».

(4) Ces génies sont donc aussi favorables.

(5) « Tes » veut dire organiser et élever.

Livre des Morts, ch. CXIX, l. 3, p. 242 : « O celui qui dispose les têtes, affermit les cous, à l'issue de la mutilation ! ».

Ces trois derniers passages font allusion à la recollection des os après le dépècement et à la reconstitution des squelettes ; le dernier surtout est intéressant. Il faut se méfier pourtant d'une équivoque. Certains textes peuvent faire allusion aux phénomènes magiques par lesquels le mort rentre en possession, reprend l'usage de son corps. C'est peut-être le cas pour celui-ci, par exemple : « Not te donne ta tête, elle te fait cadeau de tes os, elle assemble tes chairs, elle t'apporte ton cœur dans ton ventre (1). Quoi qu'il en soit, le but poursuivi est le même : « Immobile, immobile en qualité d'Osiris, immobile des membres,... qu'il ne soit plus immobile, qu'il ne se corrompe pas » (2). Immobile, le mort est la proie de ses ennemis, il faut donc qu'il soit bien en possession de toutes ses facultés physiques et intellectuelles. Aussi était-ce une cérémonie très importante, surtout à Bubaste, que la fête de l'érection de l'épine dorsale d'Osiris, le 30 choïak.

D'ailleurs, l'amulette « tat », qui est un emblème de stabilité, semble soutenir les statues divines derrière lesquelles il est placé, et servir de dos artificiel aux momies, dans les cercueils où il est peint. On lit au chapitre CLV du *Livre des Morts*, qui lui est consacré : « Ton dos est à toi, il est placé auprès de toi ». Il est possible que ce rite soit un souvenir d'un procédé employé pour soutenir le squelette ou le corps reconstitué après avoir été dépecé.

2° Le « Chapitre de ne pas laisser couper la tête de

---

(1) Pepi I, l. 109, 110.
(2) *L. des M.*, ch. XLV, l. 1, p. 130.

l'homme dans la divine région inférieure (1) », prend nettement la contre partie des faits précédents. « On m'a rendu ma tête après l'avoir coupée. On n'a pas enlevé sa tête à Osiris, on ne m'enlève pas ma tête..., je suis organisé ». On voit l'étonnante contradiction de ce texte qui affirme, d'une ligne à l'autre : d'abord, qu'on a coupé, puis rendu sa tête au mort ; ensuite que ce mort ne l'a jamais perdue ! Ne soyons pas surpris. Le scribe devait se trouver en présence de deux très vieux textes : l'un antérieur, l'autre postérieur à la suppression du dépècement. Tous deux étaient *materia sacra*, c'est-à-dire intangibles. Il les mit bout à bout en se résignant à ne rien y comprendre.

Non moins étonnant est le début du chapitre XC. Nous en citions plus haut une phrase mentionnant de bons génies qui tranchent les têtes, coupent les cous et rendent le souvenir aux mânes. Nous comprenons qu'en cet état, le mort ne voit rien. Mais pourquoi a-t-il « la tête retournée » ?

Voilà un détail inattendu et que ne nous avait encore révélé aucune sépulture. Nous devrions être tranquille sur le mort, puisque ce sont de bons génies, mais voilà que surgissent derrière lui « les bourreaux de Shou qui viennent pour trancher sa tête, pour couper son cou, par ordre du destructeur de son seigneur (2) »

On peut citer encore le *Livre des Funérailles* (3), où l'on voit les *masniti* sommés de ne pas frapper le *père* (le mort) et de ne pas *neterau* sa tête. Horus et Set empêchent aussi les

---

(1) *L. des M.*, ch XLIII, titre et l. 1,2, p. 127. On possède de très anciennes versions de ce texte.

(2) *L. des M.*, ch. XC, l. 1-3, p. 226.

(3) Ed. Schiaparelli, I, p. 70 sqq. Cf. Maspero, *Etudes de mythologie*, I, p. 304.

masniti de faire reluire *(sehet')* la tête du père. Quel sens donner à *neterau?* M. Wiedemann pense : enlever à coups d'un instrument (1).

Plusieurs textes font du dépècement, ainsi que de la décomposition, le plus terrible châtiment réservé aux méchants. En voici deux :

Livre des Morts, ch. XIX, l. 13, p. 77. Horus prononce des incantations et tous ses ennemis tombent renversés : « Il les a traînés du lieu où ils étaient à la chambre d'immolation ; il a coupé leurs têtes, séparé leurs cous, tranché leurs cuisses, et les a livrés au Grand Anéantisseur de la Vallée des ténèbres ; ils n'ont jamais échappé à la garde de Seb, jamais (2) ».

Livre des Morts, ch. XXXIX, l. 8,9, p. 114,115. Apap, c'est-à-dire le Mal, qui enchaîne et entraîne à la destruction et vit de ceux qui sont morts, est lui-même tué par le mort Osiris, qui n'est plus immobile. « O détesté de Ra, on tranche ta tête, on la coupe en la divisant en deux parties pour que se précipitent sur elle les mangeurs de ta tête. Osiris brise tes os, coupe tes chairs ».

Il y a là des allusions à des pratiques qui nous échappent, comme le fait de diviser le crâne ou de le reposer à l'envers. L'action de faire reluire le crâne a trait peut-être à l'éclat ivoirin que prennent les crânes décharnés.

Arrêtons-nous un instant sur la décapitation, car c'était certainement la partie la plus importante de l'opération du

---

(1) *In* Morgan, *Ethnog...*, p. 208,209, C'est le sens que ce verbe a peut-être dans « j'ai *neter* la tête de l'étranger », in Stéle du Louvre, C, I, l. 13.

(2) Cela signifie qu'ils sont restés sous terre en proie à la décomposition.

dépècement. Nous en avons des preuves. Pourquoi des soins attentifs alors que les autres os étaient jetés pêle-mêle dans la fosse ? Les primitifs accordent à la tête des ancêtres, des chefs défunts, quelquefois aussi à celles des ennemis tués, de grandes vertus. La tête du chef, en particulier, joue un rôle protecteur sur la tribu. Peut-être, au début de la monarchie égyptienne, fut-il d'usage de porter devant le nouveau roi la tête de son prédécesseur, plus tard transformée peut-être en effigie. Quoi qu'il en soit, un haut fonctionnaire portait le titre de « kher tep souten », porteur du chef royal.

On peut se demander si la décapitation n'était pas liée à l'idée de renaissance. Un texte de l'époque thébaine nous montre la barque solaire (véhicule de l'âme), s'élevant au dessus d'une momie sans tête (1). Il y a d'autres exemples de corps décapités, qui pourraient s'expliquer ainsi. Mais surtout il serait très intéressant de rapprocher de cette question la coutume postérieure de trépaner les crânes de certaines momies (2).

Rappelons-nous que ce sont les crânes qui nous paraissent avoir été le plus anciennement et le mieux embaumé (3).

---

(1) *Papyrus 172*, Biblio. nat. de Paris.

(2) Avant ou après la momification. Cette pratique paraît avoir été connue en Syrie. M Gauckler a trouvé récemment à Rome sur le Janicule, dans un temple syrien, un crâne et des têtes de statues intentionnellement sectionnées.

(3) Peut-être pourrait-on rappeler que la tête de Pompée fut embaumée pour être présentée à César et reproduire la description si intéressante de l'opération, par Lucain :

Tunc arte nefanda
Submota est capiti tabes, raptoque cerebro,
Exsicata cutis, putrisque effluxit ab alto
Humor, et infuso facies solidata veneno est.

Nous ne serons pas surpris maintenant, si un conte (1) nous apprend que la tête décapitée était réunie au corps par une formule magique, mais il serait curieux de savoir si elle le fut jamais à l'envers.

Le désordre frappant des squelettes et le bris de certains os ont sugéré à M. Petrie l'hypothèse de l'anthropophagie sacrée. Cette question est très débattue parmi les savants, non seulement pour l'Egypte, mais d'une manière générale. Certains affirment que les os sont intentionnellement brisés afin d'en extraire la moëlle, peut-être dans l'espoir d'acquérir les vertus du mort, en la mangeant. Cependant, le fait de manger les parents morts constaté chez certains sauvages, ne parait pas à M. de Nadaillac purement religieux. Les textes egyptiens qu'on a voulu apporter à l'appui, ne sont nullement convaincants. Donc, en définitive, la question de l'anthropophagie sacrée à l'âge de pierre en général et à l'éqoque antéhistorique en Égypte, reste en suspens (2).

Naturellement on peut en dire autant de la dissection rituelle, hypothèse due au Docteur Garnault (3). Les médecins de l'époque historique avaient certaines connaissances anatomiques ; de plus, nous avons dit qu'ils attribuaient les découvertes et la composition des traités aux rois des premières dynasties.

L'art de l'embaumement lui-même suppose des connais-

---

(1) Conte du roi Khoufou et des magiciens, in *Papyrus Westcar*.

(2) Diodare prétend qu'Osiris aurait aboli l'anthropophagie, mais ce texte paraît grec plutôt qu'égyptien. Faut-il voir un cas de régression fortuite dans la scène de cannibalisme observée par Juvenal (XV^{e} satire), dans la Pentapole au cours d'une émeute? — Sur l'anthropophagie, cf., in Bibliographie: Ebers, Schweinfurth (Ueber den Ursprung...), A[ndree], Brugsch. Cf. aussi Bull. Soc. Anthr. Paris, 1888, p. 123.

(3) *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1901, p. 43.

sances anatomiques assez étendues. Il est vrai qu'un boucher sait aussi l'anatomie, mais je ne crois pas qu'il puisse faire une momie. En tout cas, les taricheutes ne pouvaient avoir inventé du temps des Pharaons l'art qu'ils se transmettaient. On sait, par Diodore, que l'horreur de leurs contemporains pour les blessures faites au cadavre leur valait maints horions, et ne leur eut pas permis d'étudier l'anatomie pour l'amour de l'art. Si le mot de dissection est peut-être trop fort, il n'en reste moins assez vraisemblable que la momification a pris naissance, à la fin de la période antéhistorique, de la combinaison du dépècement et de l'embaumement partiel alors usités.

Faisons maintenant une récapitulation des acquisitions des Égyptiens au cours de cette seconde période. Nous les avons laissés en présence de cette catastrophe : la menace imminente d'une destruction totale du corps et par suite de l'âme, conséquence des nouveaux modes d'ensevelissement. Comment leur vint l'idée de l'enterrement secondaire, on n'en sait rien. Si l'on nous montrait son existence quelque part, nous accepterions sans peine qu'il eût pénétré en Égypte grâce aux relations dont nous avons parlé. Mais nous ne savons rien de bien positif. Il est probable qu'il n'y a pas eu une méthode, mais plusieurs méthodes, ou mieux des essais plus ou moins coordonnés, plus ou moins répandus et dont la fortune fût plus ou moins longue. C'est ce que semble attester cette multiplicité de procédés qui paraissent incohérents, tout en voisinant étroitement.

Les Égyptiens hésitent, cherchent, longtemps peut-être, la voie dans laquelle ils vont se lancer pour toujours. L'enterrement secondaire, c'est la victoire sur la putréfaction : désormais le squelette est assuré d'une assez longue existence, mais cela ne peut satisfaire les aspirations des Proto égyptiens. D'abord, les os abandonnés à eux-mêmes, finissent toujours

par retourner en poussière. Puis, ce désordre, cette perte même de quelques parties, c'est la négation de l'individualité. Ce qu'ils veulent, sans qu'ils s'en rendent bien compte, c'est l'intégrité du squelette, en attendant celle du corps entier. Il s'agit donc : d'abord, et avant tout de préserver absolument, définitivement, les os de la corruption ; en second lieu, de restaurer le squelette, de lui rendre la forme. Le second postulatum est subordonné au premier, logiquement et historiquement.

Ainsi qu'on l'a vu, il y eut peut-être des tentatives de momification naturelle par dessiccation à l'air ou par le feu. On ne saurait dire à quand remontent les premières tentatives d'embaumement par les matières résineuses ; peut-être sont-elles très anciennes, si l'on considère les nombreux squelettes qui portent des traces de ces substances, d'autant plus que, comme le dit le docteur Fouquet, un très grand nombre d'autres squelettes ont pu perdre ces substances par l'action de l'eau et du salpêtre.

Il n'y a pas de raison sérieuse pour refuser aux Protoégyptiens le privilège de devoir à leur intelligence et à leur propre pays la découverte de l'embaumement. Dans leur pays, ils trouvaient la sécheresse du sol et de l'air, l'action désinfectante du soleil et ces lacs de natron qui étaient là pour leur suggérer précisément l'embaumement. Nous devons déjà des renseignements intéressants aux momies d'animaux terrestres. Les poissons momifiés nous offrent quelque chose d'analogue. On trouve des poissons admirablement conservés, au point qu'ils semblent sortir de l'eau et conservent autant de matières animales que certaines morues débitées sur nos marchés ; ils gardent l'éclat de leurs écailles et même de leur membrane iridienne. Or, le bitume ne les a pas touchés. Ils ont été simplement incisés sur le flanc, mis à macérer dans l'eau saumâtre des lacs de natron, puis séchés. On

les a enroulés enfin dans un mélange d'argile et de sable, imprégné d'une forte proportion de sels alcalins, en particulier de chlorure de sodium. Ce mélange n'est autre, probablement, que la terre des bords du lac.

Les substances aromatiques étaient fournies en abondance aux Égyptiens par les caravanes ; le bitume aussi paraît avoir été introduit d'assez bonne heure. Encore une fois, il n'est pas nécessaire de faire intervenir une domination étrangère pour cela. C'est l'avis de M. Elliot Smith : « Thus the idea must have naturally presented itself to the Egyptian people, perhaps in early dynastic times, to attempt to secure by art the preservation of their dead, which was no longer attained naturally, once it became the custom to put the body into a coffin or a rock-cut chamber, because the air thus buried with the corpse favoured putrefaction. The Egyptians would be encouraged in these attempts to which they no doubt were prompted by their religious beliefs no less than by the natural inclination of all mankind to preserve the remains of those dear to them, by the help which the properties of their soil and climate afforded them, as well as by their knowledge of the properties of the preservative salts, found ready at hand in such abundance in Egypt, and of the resins obtained from neighbouring lands, with the properties of which they had been familiar even in predynastic times. This rendered it improbable that the custom of embalmig could have been imported into Egypt from some foreign land, where none of these reasons for the initiation of the practice held good » (1).

La chose la plus précieuse, c'est-à-dire la tête, fut la première embaumée ; en tout cas, elle le fut toujours le plus

(1) Elliot Smith, The history of Mummification in Egypt. *Britisch medical Journal*, 1908, II, p. 926.

soigneusement, sans doute à l'aide d'injections par le trou occipital. On s'esseya ensuite à embaumer de petites parties du corps : les mains, les pieds, qu'on trempait probablement dans le natron, qu'on recouvrait ensuite de substances résineuses et qu'on enveloppait de chiffons. On devint ainsi de plus en plus audacieux et, avec l'embaumement de tout le corps divisé en morceaux, nous arrivons à la momification au point où nous l'avons prise dans le chapitre qui la concerne.

On était arrivé au dépècement raisonné, pourrions-nous dire, par des voies parallèles qui se comprennent fort bien. Si l'idéal pour l'Égyptien était de conserver une forme, il l'avait certainement atteint aux temps néolitiques, mais la nécessité de laisser décomposer le corps, de le décharner os par os, fit un moment diversion. Il ne dut pas tarder longtemps à reprendre la poursuite de cet idéal. Il faut reconnaître qu'il ne nous est guère possible d'établir une chronologie dans ces faits, les divers mode de traitement des cadavres se trouvant pêle-mêle dans une même nécropole. Nous croirions volontiers qu'on fit un peu tout à la fois. En Égypte, nous en avons signalé des exemples, les divers modes de sépulture se sont toujours trouvés mêlés dans les cimetières, à toutes les époques ; ne soyons donc pas surpris s'il en était déjà de même aux temps prédynastiques. Enterrement secondaire et décharnement vont ensemble, et, si ce dernier a prévalu, il ne s'en suit pas nécessairement qu'il soit le dernier venu. Reconnaissons donc que nous connaissons encore très imparfaitement les différents procédés de décharnement. C'est ainsi que plusieurs auteurs ont proposé une explication différente du décharnement : pour eux, les corps ont été bouillis, puis on a détaché les chairs et nettoyé les os au couteau, tandis que d'autres auteurs tiennent pour l'enterrement secondaire proprement dit.

Nous croyons devoir signaler ici aux archéologues deux recherches intéressantes à faire. Il faudrait savoir s'il n'a jamais existé en Égypte deux procédés encore en usage en Afrique : la peinture des os en rouge (usitée également au Pérou), l'emploi de poudres préservatrices, telles que le bois de santal. Celui qui trouverait des preuves positives de leur emploi, apporterait une très importante contribution à l'histoire des origines de l'Égypte.

Nous avons dit ailleurs qu'il y eut dans les derniers temps de la période préhistorique des essais de reconstitution du squelette. Au moment de dire adieu à tout ce passé, jetons, avec M. Wiedemann, un dernier regard sur cette nécropole de Negadah sud, si ravagée, non par le temps, mais par les hommes. Peut-être la vue de ces humbles fosses néolithiques, dépaysées auprès des tombes à enterrement secondaire, à l'ombre des premiers monuments de l'orgueil pharaonique, nous fera-t-elle faire d'utiles réflexions. Etrange retour des choses humaines ! Qui sait si la vue de ces squelettes, certainement mieux conservés alors qu'ils ne le sont aujourd'hui et qui gardaient si bien l'apparence humaine, n'inspira pas aux Égyptiens le désir de conserver le corps tout entier ? « Ce sont les tombeaux autochtones qui coïncident de la sorte avec le dernier résultat des essais pour reconstituer la forme du corps décomposé. Je ne puis m'empêcher de penser que cette manière d'enterrer exerça son influence sur celle qui consistait à dépecer les cadavres et que c'est d'elle que prit naissance la coutume postérieure d'enterrer le mort tout entier et finalement de le momifier » (1).

C'est probablement la période des rois de Négadah et d'Abydos qui vit se livrer la dernière bataille contre la cor-

---

(1) Wiedemann, in Morgan. *Ethnog...*, p. 213.

ruption. Y eut-il réellement un moment une tentative, due peut-être à l'orgueil d'une dynastie, de créer un mode de funérailles royales qui fut une apothéose? Qu'est-ce qui décida du triomphe de la momification? Autant de questions qui attendent leur réponse.

S'il était indispensable d'admettre une profonde révolution dans les mœurs et les coutumes du peuple égyptien à ce moment, on pourrait fort bien supposer que cette révolution fut toute pacifique. La lutte, s'il y eut lutte, fut limitée peut-être à la classe sacerdotale et à tous ceux qui avaient des intérêts essentiels dans la question. Peut-être le changement coïncida-t-il avec l'unification du pays ou bien avec le transport du pouvoir royal à Memphis. On trouve ailleurs des exemples de réformes aussi profondes accomplies pacifiquement. Ainsi, au Japon, les premières tombes furent des dolmens négalithiques. Un simple édit de l'empereur Ko-to-ku, en 646 après J.-C., fit cesser leur usage en défendant l'emploi du grand appareil pour la construction des tombes. Cinquante ans plus tard, pour favoriser l'introduction du bouddhisme, l'empereur Mommus établit la crémation. Peut-être y eut-il en Égypte, sous la domination éthiopienne, une réaction contre l'usage d'incinérer les offrandes. Le décret d'excommunication de Gebel Bankal semble viser cette tendance dans une certaine secte (1). Certains textes considèrent peut-être l'incinération comme nuisible aux morts et en menacent les ennemis. Cambyse frappait à coup sûr quand il faisait brûler la momie d'Amasis. Peut-être y a-t-il là un vague reflet d'une réaction analogue à celle contre le dépècement (2).

---

(1) Mariette, *Monum. div.*, pl. 10. Trad. Maspero, in *Rev. Archéol.* 1870, II, p. 239.

(2) Cf. Seti. 1er, éd. Lefébure, II, pl. 23-25 ; Maspero, *Etudes de Mythol.*, II, p. 139 ; Hérodote, II, 40; III, 16.

Nous voici revenu à la momification, mais nous la voyons sous un jour nouveau. Ce qui la domine, en dépit de la dégradation progressive de l'idée primitive, ce qui a conduit les Égyptiens à travers les péripéties dont nous avons retracé les grandes lignes, c'est l'horreur de la corruption. Ces hommes, qui se lavaient soigneusement les mains avant le repas, qui faisaient se laver les dieux mêmes, qui avaient une si haute idée de la pureté physique qu'ils la confondaient sans cesse avec la pureté morale, ces hommes ne pouvaient voir la corruption. Empêcher la corruption dans la divine région inférieure; empêcher le mort d'être immobile et de se corrompre; repousser la décomposition; ne pas laisser endommager le corps de l'homme; sauver ses chairs et ses os des vers, ne pas laisser se décomposer le cadavre; voilà l'idée qui obsède l'Égyptien. Une fois devenu un Osiris, il ne pourrit pas, il ne se gâte pas, son corps ne se décompose pas. Sa dépouille résiste, ses os ne se putréfient pas. Ses chairs n'ont pas de mal, ses chairs sont avec lui; pas de corruption pour lui, pas de vermine pour lui. Son corps est pur; est pur aussi tout ce qui l'enveloppe : le pagne, le camail, la ceinture et les mille étoffes de fin lin. Lavé, purifié, vivifié par les soins des dieux, le mort bouge, il reprend l'usage de ses sens; il se lève, il marche, il s'écrie dans son orgueil : « Je suis pur, pur, pur ! je suis pur de la pureté du grand Bennou (phénix) qui est à Hiéracleopolis. Je suis intact, intact comme mon père Osiris Khepra dont l'image est l'homme qui ne se décompose pas ! » L'œil d'Horus l'a pénétré de sa chaleur vivifiante, il ne reste plus rien d'impur en lui, il est garni de ce qui lui convient. Il peut pénétrer dans la demeure d'Osiris et les vingt gardiens qui gardent les pylônes du champ Aanrou lui diront l'un après l'autre : « Passe, tu es pur ». Aussi quand son cœur, d'où toute souillure physique et morale a été chassée, aura subi victorieusement l'épreuve de la balance, l'Osiris N.

et son double, soigneusement lavés, pourront s'asseoir et manger à la table des dieux indestructibles, à la place de ceux qui sont munis de formes. Désormais; le mort est un Dieu en sa place, maître de la sépulture, car son corps ne passe pas, ne périt pas. Il est un être stable chaque jour et disant hautement ce qu'il a à faire; qui sort au ciel frotté d'essences, revêtu des habits luxueux de ceux qui sont assis sur le siège de vivante justice; mieux doué de vertus magiques que ces dieux du Nord, les Indestructibles qui ne peuvent le détruire, les Indissolubles qui ne peuvent le dissoudre, les Incorruptibles qui ne peuvent le faire tomber en putréfaction (1).

---

(1) Cf. : A) *Livre des Morts* ch. XIV, titre, p. 30. XLV, titre, l. 1, 2, p. 130. LXXI, titre, p. 178. CXXV, l. 11, 44, 45, pp. 300, 308, 309. CXLV, l. 1-70, pp. 382-396. CLIV, titre, l. 1, 7, 11, p. 449-451. CXLIII, titre, p. 471.

B) Textes de pyramides. *Pepi I*^{er}, l. 66, 67, 112-114, 174, 238-242, 297, 333, 395-396, 592-593. *Pepi II*, l. 373, 954, 960. *Mirinri*, l. 446, 447 ;

C) *Monuments de Leyde*, Leemans, III^{e} part., pl. XXI.

CONCLUSION

L'Égypte, au cours de sa prodigieuse histoire, a connu bien des vicissitudes sociales, politiques et religieuses. L'Égypte, qui pouvait compter la durée de son existence par cycles de plus de quatorze siècles (1), a pu voir, par exemple, ses dieux grands se disputer tour à tour la prééminence.

L'Égyptien, à quelque classe qu'il appartînt, à quelque époque qu'il ait vécu, n'eut qu'une préoccupation pendant sa carrière terrestre : assurer sa vie dans l'au-delà ; un idéal : de venir incorruptible et éternel comme les étoiles des cieux.

La demeure où le double doit trouver à jamais un asile sûr, c'est le corps ; tout le reste n'est qu'accessoire. Mais ce corps est bien plus périssable que les pyramides ou les hypogées les plus magnifiques qu'on peut lui élever en vain s'il doit périr.

Tout l'effort des générations qui se sont succédées depuis l'aurore du néolithique jusqu'au plein épanouissement de la civilisation pharaonique, n'eut d'autre but que d'arracher le mort à la corruption.

On a d'abord confié à la terre le soin de le conserver dans des peaux, grâce à ses propriétés conservatrices. Puis on a essayé d'enrayer la décomposition en enlevant les chairs par

---

(1) C'est la période sothiaque où 1461 années égyptiennes coïncident exactement avec 1460 années astronomiques.

divers moyens. En même temps, on faisait des essais d'embaumement d'abord sur le crâne et les os décharnés. Puis, on sut embaumer les chairs même, en découpant le corps en morceaux. Au cours de ces perfectionnements successifs, les os étaient d'abord enterrés en désordre, sauf le crâne, objet de soins particuliers ; puis on essaya de reconstituer le squelette et enfin le corps. Quand on en fut arrivé à embaumer le corps entier, la momification fut constituée.

Ces divers modes d'ensevelissement ont laissé des traces aux époques suivantes, qu'il est possible de recueillir. L'impression qui se dégage de leur étude est qu'il n'y eut jamais de changement brusque, d'invasion, mais le développement progressif d'une civilisation. Nos connaissances actuelles n'apportent pas la solution attendue à la question des origines de l'Égypte, mais elles font plutôt, à notre avis, pencher la balance en faveur d'une race eurafricaine.

L'Égypte offre un vaste champ d'études au médecin, en particulier en ce qui concerne l'Egypte prédynastique, ses coutumes, ses rapports avec les peuples étrangers. Par le fait même qu'on ne connaît guère d'elle que ses coutumes funéraires, elle nous appartient. C'est à nous qu'il appartient de résoudre la question anthropologique ; d'analyser ses pratiques d'enterrement secondaire, de décharnement, de dépècement, de décollation, de momification naturelle et artificielle ; de résoudre les problèmes tels que la dissection rituelle et l'anthropophagie. Il faut d'abord, il est vrai, franchir la période un peu rébarbative de l'initiation éyptologique, mais ensuite l'Égypte nous saisit avec ce charme irrésistible qui a dompté de tous temps ceux qui l'ont approchée.

BIBLIOGRAPHIE

I. Textes originaux. Principalement :

Livre des Morts, trad. Pierret, 2e éd., Paris, Leroux, 1908.

Libro dei Funerali, éd. Schiaparelli.

Rituel d'Abydos.

Les textes des pyramides ont été publiés dans le Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes :

Ounas, tome III et IV,

Teti, t. V;

Pepi Ier, t. V. VII, VIII;

Mirinri Ier, t. IX, X et XI;

Pepi II, t. XII et XIV.

Dans les Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologiques du Caire ont paru :

T. V : Le tombeau de Rekhmara, par Virey ;

Le tombeau de Montouhikhopshouf, par Maspero.

II. — Ouvrages modernes.

AMELINEAU. — Les nouvelles fouilles d'Abydos, Angers, Burdin, 1896.

— Histoire de la sépulture et des funérailles en Egypte. Annales du Musée Guimet, t. XXVIII et XXIX.

[NDREE]. — Anthropophagie der Altägypter. Globus, LXIV, p. 187, 1893.

AILLET. — Contribution à l'histoire des origines de la momification, Paris, Leroux, 1900.

Boscawen-St-Chad. — The Beginnings of egyptian civilisation. Babylonian and Oriental Record, VII, pp. 234-239.

Brugsch. — Der prähistorische Menschenfresser in Aegypt. Voss. Zeit., 1893, Sonntags Beil. 30.

Capart. — Notes sur les origines de l'Égypte. Bruxelles, Viselé, 1898.

Cartaillac. — L'âge de la pierre en Afrique. Anthropologie, III, pp. 405-425.

Derry. — Notes an predynastic Egyptian tibiœ. Journal Anatomie and Physiology, London, 1906-1907, XLI, 123-130.

Ermoni. — Religion de l'ancienne Égypte. Paris, Lethielleux, 1910.

Flinders Petrie and Quibell. — Negadah and Ballas, with Chapters by Spurrel. Londres, Quaritch, 1896.

Fouquet. — In Morgan; in Dictionnaire anthropologique; in Morton, Crania ægyptiaca.

Fraas. — Anthropologisches ans dem Lande der Pharaonen. Cor. Bl. der deutsch. Gesellsch f. Anthrop., etc. München, 1898, XXIX, 9-18.

Lefebure. — Le mythe osirien.

Lortet. — La faune momifiée de l'ancienne Égypte.

Manouvrier et Capitan. — Étude anthropol. et archéol. de l'Égypte. Revue de l'Ecole d'Anthrop. de Paris, 1905, XV, 18-30.

Mariette-Bey. — De l'âge de pierre en Égypte. Recueil de Travaux..., t. VII, pp. 132-140.

— Sur les tombes de l'Ancien-Empire.

Maspero. — Histoire ancienne des peuples de l'Orient class., t. I (Cf. aussi les éditions plus récentes).

— Egyptian Documents relating to the dead. Proceedings of the Society of Biblical Archeology, t. VII, pp. 6-36.

Morgan. — Recherches sur les origines de l'Égypte, Paris, Leroux : L'âge de pierre et les métaux, 1896.

— Ethnographie préhistorique et Tombeau royal de Negadah, 1897.

Mortillet. — Nègres et civilisation égyptienne. Matériaux pour l'histoire de l'homme, 3e sect., t. I.

N. — On the climate of Egypt in geological, prehistoric and ancient historic time. Transact. of the Pan Americ. Med. Cong., 1893, Washington, 1895, pt. 2, 1963-1972.

Oefele. — Handbuch der Geschichte der Medizin. Fischer, Iena, 1901.

Quibell. — On the date of the Periode in Egypt called Neolithic, Lybian and New Race, Zeitschr. für ägypt. Sprache etc., 1897, pp. 134-140.

Salkowski. — In Zeitschr. für Ethnologie, 1897 :

Untersuchung der harzartigen Masse aus dem ägypt. Schädel und des Inhaltes eines Schädels aus Peru, pp. 32-34 ;

Weitere Untersuchungen von aus der Schädelhöhle von Mummienköpfen entleerten Massen, pp. 138-140.

Schafer. — Neue Alterthümer der new race aus Negadah. Zeitschr. f. ägypt. Spr., 189[illegible], pp. 158-160.

Schmidt. — Chemische und biologische Untersuchungen von ägypt. Mummienmaterial nebst Betracht. üb. das Embalsamierungverfahren der alt. Egypter. Zeitschr. f. allg. Physiol., Iena, 1907, VII, 369-392.

Schweinfurth. — In Zeitschr. f. Ethnologie, 1897 :

Vormenesische Altherthümer in Aegypten (avec des remarques de Virchow), pp. 27-32 ;

Neue Forschungen in Aegypten und die Embalsamierung von Köpfen in Alterthum (avec une lettre de Fouqnet et des remarques de Virchow), pp. 131-138;

Ueber den Ursprung der Aegypter, pp. 263-286.

Shattock. — A prehistoric or predynastic Egyptian calculus. Transact. of the Pathol. Soc., London, 1905, LVI, 275-291.

Virchow. — Ueber die ethnolog. Stellung der prähistor. u. protohistor. Aegypter nebst Bemerk. üb. Entfärbung u. Verfärbung der Haare. Abhandl. der königl. preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin, 1908, p. 18.

Virey. — La religion de l'ancienne Egypte. Beauchesne, Paris, 1910.

Wiedemann. — Observations of the Negadah Period. Proceedings. etc., t. XX, 1898, pp. 120-121.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 15 novembre 1910.
Le Doyen,
MAIRET.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 17 novembre 1910.
Le Recteur,
Ant. BENOIST.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !

IMPRIMERIE A. DUPUY, 7, BOULEVARD DU PEYROU, MONTPELLIER